

CA1
EA5
C18F
V. IV, #2
1992
DOCS

REPORTAGE CANADA

Vol. IV , N° 2, 1992

LATEST ISSUE
DERNIER
NUMERO

Canada



La politique étrangère
du Canada: C. D. Le...
les défis à venir

Affaires étrangères et
Commerce extérieur Canada

Un mot de la ministre

- 2 Un mot de la ministre
- 3 Oeuvrer pour la paix, la démocratie et le progrès
- 6 La politique extérieure du Canada : les défis à venir
- 9 Une réforme révolutionnaire
- 11 Les soldats de la paix
- 13 Au service de la démocratie dans le monde
- 15 La «Ronde Canada» pour l'unité nationale
- 16 L'environnement mondial - préoccupations du Canada
- 18 Le Canada au sein du Commonwealth et de La Francophonie
- 19 La prospérité passe par la concertation
- 20 Programme canadien d'action pour les autochtones
- 22 Globe 92 : La rencontre de l'entreprise et de l'environnement
- 24 Le Canada célèbre son 125^e anniversaire
- 25 L'aménagement des forêts : à la recherche d'un équilibre
- 26 Nouvelles brèves

L'estime dans laquelle la communauté internationale tient le Canada est certes l'une des plus grandes satisfactions qu'il m'aura été donné de ressentir en tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Il y a soixante ans, le Statut de Westminster reconnaissait formellement l'indépendance du Canada en matière de relations internationales. Depuis ce temps, nous avons su conserver à l'égard de la scène mondiale une constance de vue que les leaders d'autres nations m'ont dit trouver remarquable.

Comme d'autres pays, le Canada a cherché la sécurité et la prospérité. Mais il est le seul, à ma connaissance, à avoir autant insisté sur les

moyens à prendre pour y parvenir. J'entends par là la reconnaissance des impératifs de justice sociale et économique, le respect de la primauté du droit et la conviction que diversité n'est pas forcément synonyme de division - aussi bien au pays qu'à l'étranger.

J'ai, pour la seconde fois, la possibilité de présenter un numéro de *Reportage Canada*, magazine dont la vocation est de vous tenir au fait de la politique étrangère du Canada.

Le présent numéro porte sur les défis que la scène internationale posera à notre pays - et au monde - au cours des années à venir. J'ai eu l'occasion de commenter certains de ces défis lors de la conférence de décembre commémorant le 60^e anniversaire du Statut de

Westminster et dans une entrevue que j'ai donnée au magazine *Reportage Canada* peu après.

On trouvera ci-après le texte de cette entrevue ainsi qu'un tour d'horizon des événements qui ont marqué la conférence de Toronto. Y figurent également des textes sur les questions nationales et internationales qui intéressent le Canada en ce moment : la réforme constitutionnelle, sa réaction devant la transformation politique et sociale de l'Union soviétique, les efforts du gouvernement canadien pour forger un nouveau partenariat avec les peuples autochtones du Canada, enfin les préoccupations et initiatives du Canada au regard d'un environnement mondial fragile.

Il y est aussi question de maintien de la paix. Les efforts du Canada en ce domaine sont reconnus, et nous espérons qu'ils témoignent de notre vision du monde. Les Canadiens n'ont pas l'habitude de se vanter, mais je pense qu'ils sont quand même fiers - encore que discrètement - de la façon dont nous nous sommes mêlés aux affaires du monde ces soixante dernières années. ♦



L'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.

Ouvrer pour la paix, la démocratie et le progrès :

Les priorités du Canada en matière de politique étrangère dans les années 90

L'existence même du Canada - ses langues, ses cultures, ses valeurs, son esprit de tolérance et sa façon de se comporter - représente une voix indépendante, différente et spéciale pour l'ensemble de la planète. En façonnant en toute liberté un pays uni, fondé sur le respect de la diversité, les Canadiens abordent avec une sensibilité particulière les problèmes qui se posent ailleurs dans le monde.

L'honorable Barbara McDougall
Secrétaire d'État aux Affaires
extérieures

Depuis le 11 décembre 1931, date de l'adoption du Statut de Westminster, qui reconnaissait officiellement l'indépendance du Canada en matière de relations internationales, le Canada s'efforce de protéger et d'accroître sa sécurité et sa prospérité par la justice sociale et économique et la règle de droit dans un climat de modération et de tolérance. Depuis 60 ans, notre action en faveur de l'établissement et du maintien de la paix, de l'aide au développement du tiers monde et de la liberté et des droits de la personne nous a valu le respect de tous les autres pays.

Ces valeurs ont aidé le Canada à apporter une contribution importante à la promotion de la paix et du progrès sur le plan international. Nous avons mené cette action dans le cadre des principales organisations multilatérales, soit les Nations Unies, le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains (OEA), la Coopération économique Asie-Pacifique, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Groupe des sept principaux pays industrialisés (G-7).



M^{me} Barbara McDougall à l'Assemblée générale de l'OEA en juin 1991 a mis l'accent sur l'importance de renforcer les «diverses institutions essentielles à des sociétés démocratiques.»

Tous les pays, dont le Canada, font face à des changements rapides et souvent imprévisibles. Pour gérer efficacement les intérêts du Canada dans ces circonstances, il faut faire preuve de prévoyance, d'une grande faculté d'adaptation et de qualités de chef. Il faut surtout définir les priorités et compter sur un ensemble solide de valeurs nationales pour prendre nos décisions et nos mesures.

Le Canada continuera d'agir en faveur de la paix et du progrès sur le plan international. Dans un récent discours, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a affirmé les priorités suivantes qui orienteront la politique étrangère du Canada tout au long des turbulentes années 90 : renforcer la sécurité coopérative, maintenir un haut niveau de vie et préserver la démocratie ainsi que les valeurs humaines.

«Nous devons nous concentrer sur l'avenir et établir un ensemble approprié de politiques en vue d'assurer la stabilité et la prospérité au pays et, à terme, de créer un monde plus prévisible et plus sûr,» a déclaré M^{me} McDougall.

Le Canada est le seul pays qui soit membre de toutes ces organisations. Nous avons pu ainsi non seulement défendre nos propres intérêts à l'étranger, mais aussi influencer sur le cours des événements mondiaux. Nous continuerons de promouvoir notre sécurité et notre prospérité en mettant l'accent sur ces organisations et sur nos relations essentielles avec les États-Unis, la Communauté européenne, le Japon et d'autres acteurs importants qui apparaissent sur la scène internationale.

Un monde en transition

Le monde tel que nous l'avons connu pendant 40 ans n'existe plus. Les barrières entre l'Est et l'Ouest s'écroulent sous la pression des changements politiques et économiques considérables qui se produisent en Europe centrale et en Europe

de l'Est, surtout en Union soviétique. De nouvelles superpuissances économiques comme l'Allemagne et le Japon ont fait leur apparition. Les technologies de télécommunications et de transport réunissent les milieux des finances, du commerce et de l'investissement en un marché mondial, et rendent les frontières de plus en plus poreuses et les divers pays, plus interdépendants que jamais.

Nous assistons à l'émergence d'un nouveau monde qui fait espérer la paix et le progrès par la coopération internationale. Il s'agit toutefois aussi d'un monde où les vieilles haines ethniques se ravivent, où de nouveaux phénomènes menacent la sécurité (trafic des stupéfiants, terrorisme et migrations massives incontrôlées) et où les problèmes de la maladie, de l'analphabétisme, de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement ne sont toujours pas réglés.

LE 60^e ANNIVERSAIRE DU STATUT DE WESTMINSTER

Le 11 décembre 1931, le Parlement de Grande-Bretagne adoptait le Statut de Westminster pour clarifier et étendre les libertés juridiques du Canada et jeter les fondements d'une politique étrangère canadienne réellement indépendante. L'acquisition par le Canada de l'autonomie, puis de l'indépendance dans ses relations étrangères, a été un long processus jalonné de nombreux événements marquants.

Les origines du Statut remontent aux années 20, époque où le Canada et deux autres dominions de l'Empire britannique — l'Afrique du Sud

et l'État libre d'Irlande — se sont mis à réclamer plus d'autonomie et la liberté de représenter leurs propres intérêts à l'étranger, estimant que l'Empire devait être un Commonwealth de nations égales. Devant ces pressions, les conférences impériales de 1923 et de 1926 ont élargi les pouvoirs des dominions, leur conférant ainsi un statut constitutionnel égal et ouvrant la voie à la proclamation du Statut de Westminster et à la disparition des derniers vestiges du colonialisme.

Comme l'a dit un grand historien canadien, M. C.P. Stacey, le Statut de Westminster équivaut à une Déclaration d'indé-

pendance du Canada. Son 60^e anniversaire nous donne l'occasion de méditer sur la tradition canadienne en matière de politique étrangère et sur l'avenir de nos relations extérieures.

Pour souligner le 60^e anniversaire du Statut de Westminster, le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur (AECEC) a coparrainé* une conférence intitulée «Le Canada a-t-il eu une influence?», qui a eu lieu à l'hôtel Inn on the Park, à Don Mills, en Ontario, les 10 et 11 décembre.

Renforcer la sécurité coopérative

La guerre du Golfe, le conflit en Yougoslavie et les événements récents en URSS montrent à quel point la paix et la stabilité internationales sont fragiles et comment elles peuvent soudainement faire place à l'instabilité et à la confrontation. La sécurité, et surtout l'établissement d'un ordre international fondé sur la coopération et la règle de droit, demeurent des priorités pour la politique étrangère du Canada. Cette dernière vise plus particulièrement :

- à améliorer les mécanismes de contrôle de la prolifération des engins de guerre et des armes de destruction massive;
- à accroître les capacités nationales et internationales de combattre les menaces non militaires pour la sécurité, dont la dégradation de l'environnement, le trafic de stupéfiants, le terrorisme et les migrations irrégulières;
- à accroître la capacité des Nations Unies de maintenir la paix et la sécurité, et à

étendre le mandat des opérations de maintien de la paix à des fonctions comme la supervision des élections et la protection des réfugiés; et

- à utiliser l'aide publique au développement pour réduire la pauvreté, promouvoir les droits de la personne et créer ainsi des entités politiques stables.

Maintenir un haut niveau de vie

Le Canada est un pays où les salaires et les coûts sont élevés. Pour maintenir notre niveau de vie élevé, nous devons continuer d'améliorer notre productivité, ainsi que les compétences de notre main-d'œuvre, pouvoir créer les conditions susceptibles d'attirer les industries de l'avenir et assurer l'accès de nos exportateurs aux grands marchés étrangers. En tant que puissance moyenne dotée de ressources financières limitées, le Canada a absolument besoin d'un système économique international stable fondé sur des règles. La politique économique et commerciale du Canada visera plus particulièrement :

- à faire valoir nos intérêts au moyen de négociations et de consultations multilatérales, régionales et bilatérales;
- à contribuer à l'élaboration de moyens plus efficaces de régler le problème de la dette internationale;
- à encourager l'intégration des économies en transition (soit celles des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est) dans le système international de commerce et de paiements, ainsi que la participation des nouveaux pays industrialisés aux négociations multilatérales et aux activités des organisations internationales;
- à accroître les échanges commerciaux et les investissements dans les industries fondées sur le savoir et le secteur des services; et
- à maintenir la compétitivité du Canada dans les domaines où il connaît déjà le succès.

Nous ne pouvons maintenir notre qualité de vie qu'en prenant des mesures efficaces

sur les plans national et international, pour protéger l'environnement. Le Canada cherchera donc :

- à obtenir l'établissement d'un fondement juridique efficace pour les normes internationales en matière d'environnement, que tous les pays s'engagent à respecter;
- à faire en sorte que les institutions financières internationales et autres tiennent compte des considérations relatives à l'environnement dans leurs décisions; et
- à aider les pays en développement à remplir leurs obligations internationales en matière d'environnement.

Préserver la démocratie et les valeurs humaines

Ces dernières années, nous avons assisté à des révolutions démocratiques en Europe centrale et en Europe de l'Est ainsi qu'à d'importants progrès vers la démocratie en Amérique latine et dans certains pays d'Asie et d'Afrique. Le mouvement international en faveur de la démocratie et d'un plus grand respect des valeurs humaines n'a jamais été aussi fort. Pour aider à maintenir l'élan acquis, la politique étrangère du Canada visera d'abord à préserver la démocratie et les valeurs humaines par des initiatives destinées :

- à encourager le respect des droits de la personne, de la règle de droit et des principes démocratiques fondamentaux;
- à encourager le bon gouvernement et l'établissement de bonnes politiques économiques;
- à poursuivre l'action en faveur de la réduction de la pauvreté ainsi que la prestation d'une aide humanitaire;
- à améliorer la coordination de l'aide humanitaire sur le plan international; et

- à élaborer des accords bilatéraux et multilatéraux sur le contrôle des migrations internationales.

Le long terme

Durant les mois qui viennent, la communauté internationale aura des attentes élevées quant à la présence et à la participation du Canada. Le Canada s'est engagé dans une politique étrangère globale donnant la priorité à certains liens privilégiés - les États-Unis, l'Europe, le Japon. L'aide aux pays issus de l'ex-URSS, à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est, ainsi qu'à d'autres pays en transition, feront partie intégrante de notre action au sein du G-7. De nouveaux problèmes, y compris l'environnement, poseront des défis à tous nos efforts en matière d'aide au développement. La façon dont nous composerons avec les besoins nouveaux et avec les contraintes qui en découlent aura des incidences sur l'image internationale du Canada et sur son aptitude à exercer (ou être perçu comme exerçant) un rôle véritable en cette période de bouleversements.

Eu égard aux contraintes budgétaires déjà considérables, la préservation des engagements dans les aspects susmentionnés de sa politique étrangère posera un défi de taille. Il se pourrait que l'on doive adapter les orientations et les instruments de la politique étrangère, et reconnaître que toute modifications d'envergure aura des répercussions dans l'opinion publique canadienne et dans la communauté internationale.

Comme l'a dit le premier ministre du Canada M. Brian Mulroney: «Nous n'avons aucune carte pour nous guider dans l'avenir, aucun manuel d'instructions pour mettre en place le nouvel ordre mondial; nous ne pouvons compter que sur nos valeurs et nous inspirer des dures leçons du passé.»

Importante conférence sur la politique étrangère tenue à Toronto

Les 10 et 11 décembre derniers, quelque 250 personnes ont assisté, à Toronto, à une conférence intitulée «La politique étrangère canadienne : le Canada a-t-il eu une influence?».

La conférence coïncidait à dessein avec le 60^e anniversaire du Statut de Westminster - loi britannique qui reconnaissait officiellement l'indépendance du Canada en matière d'affaires internationales. Pendant deux jours, les participants se sont employés à déterminer comment le Canada s'est servi de cette indépendance et comment les Canadiens peuvent exercer une influence dans les années à venir.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a prononcé le discours-programme, dans lequel elle a décrit les priorités du Canada en matière de politique étrangère pour les années 90.

D'autres orateurs et commentateurs avaient également été invités, soit David Bercuson (University of Calgary), Francine Pelletier (*La Presse*), J.L. Granatstein (York University), Janice Gross Stein (University of Toronto), Ivan Bernier (Centre québécois de relations internationales), Jeffrey Simpson (*The Globe and Mail*), Pamela Wallin (CTV), Margaret MacMillan (Ryerson Polytechnical Institute) et Arnold Smith (ancien secrétaire général du Commonwealth des Nations). D'éminents spécialistes de la politique étrangère du Canada et de divers autres pays ont pris part aux discussions.

La Conférence réunissait des Canadiens de toutes les régions du pays ainsi que des spécialistes de la politique

étrangère des États-Unis, de France, du Japon, d'Australie, de l'ancienne Union soviétique, et d'Égypte. Il convient de noter qu'un grand nombre d'étudiants - les futurs responsables de la politique étrangère - étaient aussi présents.

Les participants ont convenu que, jusqu'ici, la diplomatie et les diplomates canadiens ont vraiment exercé une influence dans de nombreux dossiers et

de civilité, de diversité et de démocratie.

Les participants ont félicité le Centre on Foreign Policy and Federalism de l'université de Waterloo et de l'université Sir Wilfrid Laurier, l'Institut canadien des affaires internationales, le Centre québécois de relations internationales, le Comité canadien de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada



une multitude de tribunes internationales. Les Canadiens ont aidé à la création d'organisations multilatérales comme les Nations Unies, le Commonwealth, la Francophonie, le GATT et l'OTAN. Ils ont travaillé inlassablement à promouvoir les causes importantes du désarmement, du démantèlement de l'apartheid, de l'aide au développement et du maintien de la paix. Ils ont acquis un savoir-faire réel dans des domaines difficiles et s'en sont servi avec compétence et générosité. Les participants étrangers se sont empressés de souligner ces réalisations et de rappeler aux Canadiens que leur pays est tenu dans le monde entier pour un modèle

L'un des plus grands journalistes canadiens, M. Jeffrey Simpson du *Globe and Mail*, présente un exposé sur les relations canado-américaines.

d'avoir pris l'initiative d'organiser conjointement cette conférence, qui visait à réunir les éléments disparates de la communauté canadienne de la politique étrangère et à stimuler le débat sur la diplomatie canadienne actuelle et future.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU CANADA : LES DÉFIS À VENIR

Entrevue accordée par l'honorable Barbara McDougall,
ministre des Affaires extérieures

Q. Vous voilà chargée de la politique étrangère d'une puissance intermédiaire dans un monde en évolution rapide. Mais le Canada, qu'a-t-il à offrir à ce monde?

R. Nous sommes fiers d'avoir une politique étrangère qui repose en grande partie sur des valeurs. Sans vouloir être prétentieux, nous sommes convaincus que l'application plus étendue de nos valeurs traditionnelles pourrait contribuer à résoudre certains problèmes dans le monde. En outre, le Canada offre au reste du monde une économie imposante qui doit continuer à jouer un rôle important sur les marchés internationaux si elle veut garder sa vigueur. Le commerce est essentiel à une économie saine, au Canada comme à l'étranger; c'est pourquoi nous sommes si soucieux d'intensifier nos relations commerciales.

Q. De quelles valeurs voulez-vous parler?

R. La non-violence, la modération, l'attachement à la démocratie, le respect des droits de la personne, la volonté de faire des compromis et le respect de la diversité et de la règle de droit sont autant d'attitudes qui pourraient créer un monde plus conciliant. J'ajouterais à cela une certaine idée de prospérité : il faut bien sûr y aspirer de toutes ses forces, mais en sachant qu'il est impossible d'y parvenir intelligemment si l'on ne tient pas compte de la nécessité d'adopter des mesures raisonnables destinées à favoriser la justice sociale et économique. Si plus de pays arrivaient à trouver ce juste milieu, je pense qu'ils auraient de meilleures chances d'empêcher que d'énormes fossés ne se creusent systématiquement entre les riches et les pauvres. Les Canadiens ne sont pas parfaits, mais j'estime qu'ils vivent leur

vie en fonction de valeurs tout à fait respectables.

Q. Vous dites que la politique étrangère du Canada repose sur des valeurs. Mais une politique étrangère ne dépend-elle pas toujours des intérêts propres d'un pays?

R. C'est sûr que les deux sont liés. Il est dans l'intérêt du Canada d'aspirer à sa propre prospérité, mais ce n'est pas pour autant qu'il va faire du pillage ailleurs - nous agissons d'une façon qui est avantageuse pour nous et pour les pays avec lesquels nous commerçons et dans lesquels nous investissons. Le Canada a tout intérêt à aspirer à un monde moins instable, et les valeurs que nous avons fait connaître au reste du monde ont contribué et contribueront à la stabilisation.

Q. Certains - même des Canadiens - trouvent le Canada un peu ennuyeux.

R. Peut-être qu'un peu plus d'ennui ne ferait de mal à personne - si l'on qualifie d'ennuyeux un comportement suffisamment raisonnable pour être prévisible le moment venu de prendre des décisions importantes. Le fait est que la tolérance - l'une des caractéristiques les plus évidentes de notre pays - permet aux gens respectueux de la loi d'être eux-

mêmes au Canada plus que n'importe où ailleurs dans le monde, ou presque.

Q. Lorsque vous avez accédé au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures au début de l'année dernière, vous avez hérité d'un ministère qui avait une histoire. Y avait-il alors des réalisations passées du Canada sur la scène internationale qui vous semblaient particulièrement admirables ou déplorables?

R. J'ai toujours trouvé que nous avions de quoi être fiers de nos contributions passées aux affaires internationales. Je pense à notre participation à de nombreuses missions de maintien de la paix... les gens associent souvent le Canada au maintien de la paix. Je pense aux guerres auxquelles nous avons pris part et au courage qui a fait la réputation de nos soldats. Je pense à notre volonté de trouver des solutions multilatérales aux problèmes du monde, ce qui nous a valu d'être reconnus comme faisant partie d'une équipe internationale et non comme un pays voulant faire cavalier seul à la recherche de la gloire. Je pense au libéralisme de notre commerce, à notre aide généreuse au développement à l'étranger, à nos positions indépendantes sur des questions

comme Suez, l'Afrique du Sud et le Nicaragua. Voilà un bilan qui n'a rien de bien honteux et qui devrait au contraire remplir les Canadiens de fierté.

Q. Et ce qui se passe au Canada même? Cela fait sûrement partie de notre image internationale.

R. Je crois que le Canada est aux yeux du reste du monde une société saine et pleine de compassion. Par contre, nous ne sommes vraiment pas fiers de la façon dont nous avons traité nos communautés autochtones. Malgré tout, je crois que notre gouvernement s'est montré très sensible à ces deux questions. Les Canadiens sont en général disposés à régler les problèmes à partir du moment où ils sont conscients qu'il en existe.

Q. Le Canada a ses propres forces qui entraînent la division. Les Québécois ne veulent pas tous rester au Canada. Le mandat qu'a le gouvernement de maintenir l'unité nationale va-t-il avoir une influence majeure sur la politique étrangère du pays?

M^{me} Barbara McDougall : fière que la politique étrangère du Canada repose en grande partie sur des valeurs.



R. L'unité est une valeur importante pour la grande majorité de la population canadienne. Il est donc parfaitement logique que l'importance de cette valeur transparaîsse dans notre politique étrangère.

Q. *Au point que le Canada préconise invariablement le statu quo lorsque des États souverains font l'objet de pressions séparatistes?*

R. Pas forcément. Nous sommes le premier pays au monde à avoir officiellement reconnu les États baltes lorsqu'ils se sont séparés de l'Union soviétique. Contraints à une union non désirée, ces États aspiraient à y échapper, et lorsqu'il est apparu qu'ils pourraient y parvenir en évitant la destruction militaire, nous leur avons manifesté notre appui. Nous ne pouvons comparer notre situation à celle des régions du monde qui s'effondrent. Notre unité n'a rien d'illégal - aucune province n'est entrée dans la Confédération de force. Nous ne sommes pas au nombre des foyers de haine du monde. Oui, il nous arrive de nous plaindre les uns des autres ou de montrer notre exaspération en secouant la tête un peu trop fort, mais nous sommes loin de susciter la haine.

Q. *Certains considèrent le Canada comme le prolongement des États-Unis. Les États-Unis sont de toute évidence les principaux intervenants internationaux au lendemain du déclin de l'Union soviétique. Cela renforce-t-il la position internationale du Canada?*

R. Les relations étroites que nous entretenons avec les États-Unis ne me préoccupent pas. Ils sont d'une importance vitale pour notre économie, et nous partageons avec eux de nombreuses valeurs, même si nos deux sociétés sont différentes. Au Canada, nous sommes capables de prendre nos propres décisions - ceux qui croient le contraire n'ont pas fait attention à ce qui se passait autour d'eux. Nous avons parfois eu des divergences d'opinion, notamment sur le Nicaragua, Cuba, le Vietnam, le droit de la mer et l'Afrique du Sud.

Q. *Il n'en reste pas moins que nous sommes un proche allié. Cela est-il utile dans le monde restructuré où nous vivons?*

R. Je l'espère. À en juger par ce que j'ai vu jusqu'ici, je suis très optimiste.

Q. *Les États-Unis ne seront-ils pas tentés de régenter les autres pays - de passer outre aux obligations des traditions diplomatiques au niveau du respect de la conduite des autres gouvernements sur leur propre territoire?*

R. Ce danger a toujours été présent, même dans la situation bipolaire qui prévalait encore jusqu'à tout récemment. Si les règles diplomatiques ont parfois dissuadé les Soviétiques ou les Américains d'exercer leur influence au sein des pays qui les intéressaient... en fait, je ne crois pas que ces règles les en aient complètement empêchés, pas vous? J'espère que le nouvel ordre nous vaudra moins de

coups bas et plus d'efforts honnêtes et ouverts afin d'exercer une influence saine.

Q. *Il semblerait que le Canada soit en train de devenir un peu plus stratégique - surtout quand il s'agit de restreindre l'aide étrangère aux gouvernements dont nous trouvons le comportement inacceptable?*

R. Nous devons être prudents. Les traditions, l'histoire, les croyances sont différentes d'un pays à l'autre, et nous aurions tort d'avoir la prétention de croire que seules nos valeurs comptent. Mais il y a des milliards de gens sur cette terre qui ont été forcés de vivre dans des conditions économiques malsaines et sous la tyrannie politique, et je crois que nous avons le devoir de faire des pressions judicieuses lorsque nous le pouvons.

Q. *Ne risque-t-on pas de tomber dans l'hypocrisie : exercer ce genre de pressions dans les pays où les Canadiens n'ont presque rien à perdre et les éviter lorsque leurs intérêts sont en jeu?*

R. Bien sûr que oui. Parce qu'on ne peut faire que ce qu'on peut, où on peut. On évalue les pertes et les gains. On détermine où on peut avoir de l'influence et où l'on risque de se nuire à soi-même. Je crois qu'il est honteux qu'un pays ait un comportement immoral. Mais la naïveté ne vaut pas mieux, surtout en matière d'affaires internationales. Les plus dupes se font exploiter. C'est pourquoi nous devons faire tout ce que nous pouvons lorsque c'est possible. Certains nous reprocheront d'en faire trop, d'autres, de ne pas en faire assez. Dans l'ensemble, je voudrais essayer d'en faire plus. Seulement, il y a beaucoup de complications, et dans certains cas beaucoup de gens pourraient souffrir des conséquences de nos actions alors que les résultats seraient finalement très limités. Pour ce qui est des principes, nous ne pourrions pas toujours faire des miracles. Nous essaierons d'exercer des pressions, mais en voulant aller trop loin, nous risquons de nous enfoncer et d'entraîner avec nous un tas

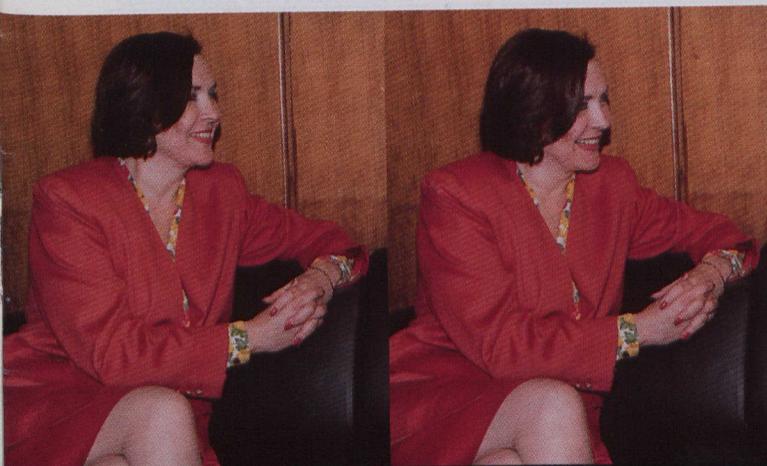
d'autres victimes innocentes - les personnes auxquelles nos programmes d'aide s'adressent.

Q. *L'époque où tout était fonction de l'épreuve de force entre les deux grandes puissances est révolue. Le monde est-il plus sûr pour autant?*

R. Là encore, je l'espère. Mais il serait trop facile de dire que nos problèmes sont réglés. Il persiste encore de vieilles haines, et il semble que plus elles remontent à loin, plus elles sont fortes. Et puis il y a de nouveaux problèmes qui semblent se multiplier aussi vite que la population du globe. Quand on pense aux menaces à l'environnement, aux pressions migratoires et à la prolifération des armes, on se rend compte que de nombreux pays vont devoir faire preuve d'un degré de leadership - dans un cadre multilatéral - dont nous n'avons usé jusqu'ici que dans les situations les plus désespérées en temps de guerre.

Q. *Quelle sera la «bonne voie» pour le Canada au cours des prochaines années?*

R. Nous allons insister sur l'importance de la coopération et de la sécurité. Je suis heureuse que la Guerre froide soit terminée, mais nous allons devoir trouver un cadre international de stabilité, un cadre qui aille au-delà de la dimension militaire. Il est important d'être préparé en cas de guerre, mais il vaudrait mieux renforcer notre front commun contre le terrorisme, le trafic de drogues, les migrations irrégulières et l'accumulation d'armes. Tous ces éléments engendrent la guerre. Sur le plan intérieur, nous voulons avant tout assurer une «prospérité durable» aux Canadiens en améliorant les compétences et la productivité de notre main-d'oeuvre et en favorisant l'essor de nos secteurs exigeant de solides connaissances. Le Canada ne changera pas sa personnalité internationale, mais il y aura des «changements d'éclairage» qui, selon moi, profiteront aux Canadiens et aux autres populations. ❀



Événements marquants de la politique extérieure du Canada

1880	Nomination du Haut-commissaire du Canada à Londres, le premier représentant de haut niveau du Canada à l'étranger
1887	Conférence coloniale à Londres, à l'origine des conférences actuelles du Commonwealth
1899 - 1902	Participation de volontaires canadiens à la guerre des Boers
1909	Création du ministère des Affaires extérieures
1914	Déclaration de guerre du roi George V au nom de l'Empire britannique, dont le Canada
1919	Signature du premier accord multilatéral du Canada, le Traité de Versailles, qui met fin à la guerre contre l'Allemagne
1919	Adhésion à la Ligue des nations
1923	Signature de la Convention sur la pêche au flétan avec les États-Unis, le premier traité entièrement négocié par le gouvernement fédéral et signé par ce dernier
1925	Nomination de M. O.D. Skelton au poste de Sous-secrétaire aux Affaires extérieures
1926	M. Vincent Massey est nommé ministre à Washington, devenant ainsi le premier diplomate canadien en pays étranger
1931	Statut de Westminster
1939	Le Canada fait son entrée dans la Seconde Guerre mondiale par une déclaration distincte du Parlement canadien
1945	Le Canada participe à la fondation des Nations Unies
1945	L'affaire Gouzenko : la Guerre froide au Canada
1947	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)
1949	Le Canada participe à la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la première alliance militaire officielle du Canada en temps de paix
1950	Le Plan Colombo, le programme d'aide au développement du Commonwealth
1950 - 1953	Participation à la guerre de Corée sous l'égide des Nations Unies
1956	Résolution de la crise de Suez et création de la Force d'urgence des Nations Unies
1957	M. Lester B. Pearson obtient le Prix Nobel de la paix
1957	Commandement de la défense aérienne (maintenant aérospatiale) de l'Amérique du Nord (NORAD)
1965	Pacte de l'automobile avec les États-Unis
1970	Le gouvernement Trudeau publie <i>Politique étrangère au service des Canadiens</i>
1972	Publication du document intitulé Troisième option des Affaires extérieures, qui préconise une réévaluation des relations canado-américaines
1975	Le Canada devient membre du G-7 qui regroupe les principaux pays industrialisés
1975	Le «lien contractuel» avec la Communauté européenne
1979 - 1980	Grâce à un plan audacieux, des employés de l'ambassade du Canada permettent à des employés de l'ambassade américaine de quitter l'Iran.
1980	Boycott des Jeux olympiques de Moscou
1982	Rapatriement de la Constitution canadienne
1983 - 1984	Initiative de paix de M. Trudeau
1985	«Sommet de la Saint-Patrick» : rencontre Mulroney- Reagan à Québec
1986	Le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick participent au premier Sommet de la Francophonie
1988	Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE)
1989	L'initiative Pacifique 2000 s'intéresse à l'Extrême-Orient
1990	Adhésion du Canada à l'Organisation des États américains (OEA)
1990	Conférence «Ciels ouverts» à Ottawa
1991	Guerre du golfe Persique
1991	Négociations commerciales pour la conclusion d'un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Une réforme révolutionnaire

La tentative de coup d'État d'août 1991, en Union soviétique, visait à rétablir le statu quo et la stabilité présumée du passé, et à mettre fin aux réformes politiques et économiques amorcées par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Cette tentative a échoué lamentablement puisque, en définitive, elle a eu exactement l'effet contraire.

Bien que ses conséquences continueront de se faire sentir pendant des années, la tentative de coup d'État a entraîné l'accélération du processus de démocratisation et l'établissement d'économies de marché dans toutes les parties de cette vaste région; un changement rapide des listes de la diplomatie internationale; la nécessité de redessiner les cartes géographiques; le remaniement du vieux système fondé sur l'équilibre nucléaire. À court terme, les huit réactionnaires qui ont dirigé le coup d'État ont fait prendre conscience aux Soviétiques qu'ils s'opposaient énergiquement au retour à l'ancien régime. À long terme, ils ont suscité une immense vague de changement qui a miné les fondements du pays qu'ils rêvaient de diriger.

Le Canada a réagi rapidement aux vagues successives de changement en reconnaissant officiellement l'indépendance des nouveaux pays issus de l'ex-Union soviétique et en offrant son aide. Moins d'une semaine après le coup d'État, le gouvernement canadien établissait des relations diplomatiques avec les trois États baltes, dont il n'avait jamais accepté l'annexion par l'URSS, plus de cinq décennies plus tôt. «Le Canada accordait à la Lituanie, à la Lettonie et à l'Estonie une

reconnaissance de jure en prévision du jour où ces pays seraient libres de recouvrer leur indépendance, et ce jour est venu», a déclaré la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall.

Le Canada a été le premier grand pays industrialisé à reconnaître l'indépendance de l'Ukraine, ce qu'il a fait le lendemain du référendum sur l'indépendance tenu le 1^{er} décembre. Le Premier ministre Brian Mulroney déclarait alors que les résultats du vote témoignaient du vif désir du peuple ukrainien de se doter d'un pays indépendant.

À la fin de 1991, le Canada avait noué de nouvelles relations avec les 15 pays issus de la désintégration de l'URSS. En plus d'établir des liens diplomatiques avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, le Canada a reconnu l'indépendance des douze autres anciennes républiques et établi des relations diplomatiques avec deux d'entre elles, soit la Russie et l'Ukraine.

Le Premier ministre Mulroney a demandé à tous les pays désireux d'établir des relations diplomatiques avec le Canada de garantir qu'ils comptent respecter les accords internationaux actuels sur le contrôle des armements, le désarmement et d'autres questions et qu'ils adhèrent aux principes de l'Acte final de Helsinki, de la Charte de Paris et d'autres documents de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe surtout en ce qui

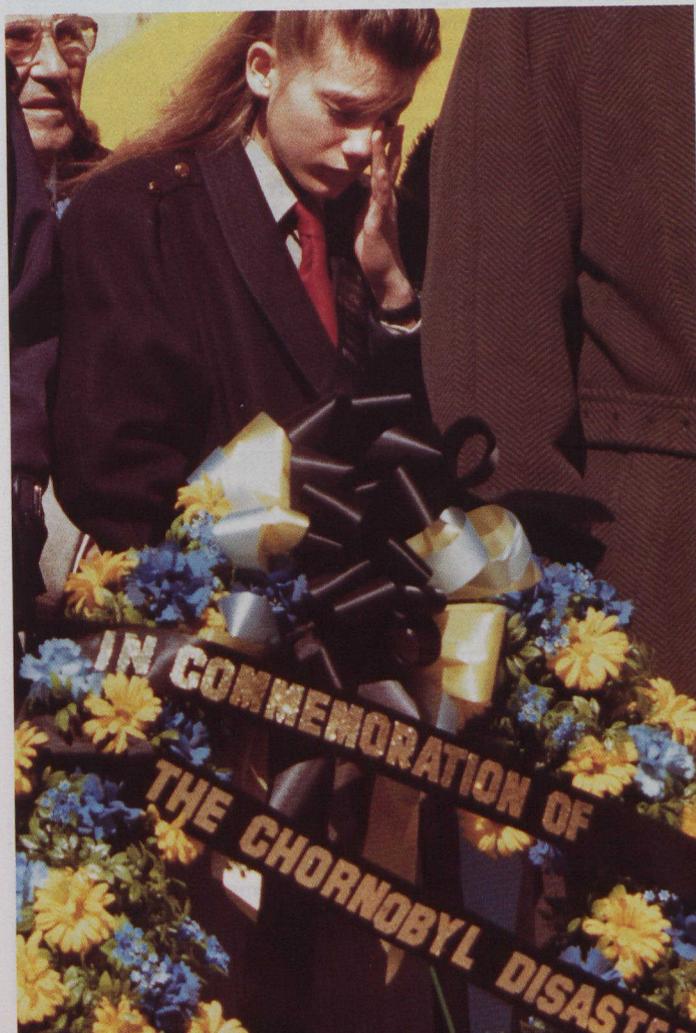
Une jeune femme d'Edmonton, en Alberta, essuie une larme au cours d'une cérémonie commémorant les victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl.

concerne le respect intégral des droits de la personne et la protection des minorités. En outre, le Canada a demandé aux pays dotés d'armes nucléaires de s'assurer que ces armes font l'objet d'un contrôle rigoureux en attendant leur élimination.

Pendant les premiers jours de janvier, un phénomène extraordinaire s'est produit : un avion des Forces armées canadiennes assigné à l'OTAN - organisation qui avait pour mandat, à l'origine, de surveiller l'Union soviétique et ses alliés du Pacte de Varsovie - a acheminé jusqu'à Moscou une cargaison de lait en poudre envoyée d'urgence par

la Communauté européenne. Cette initiative remarquable représente le début d'un effort considérable entrepris par le Canada et d'autres pays pour aider les États de l'ex-URSS à passer un premier hiver difficile.

Le gouvernement canadien a versé 5 millions de dollars à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour la prestation d'une aide humanitaire à l'ancienne Union soviétique. Il lui a fourni une somme supplémentaire de un million de dollars pour lui permettre de fournir des secours à la Lituanie, à la Lettonie et à l'Estonie, soit des médicaments et d'autres fournitures



pour les personnes âgées hospitalisées et les enfants élevés dans des orphelinats. Les Forces armées canadiennes se sont chargées d'acheminer directement les secours à de nombreuses villes de la Russie, de l'Ukraine, des États baltes et de l'Arménie. Une fois sur place, les représentants de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des groupes locaux affiliés se sont occupés de fournir les secours à des institutions données.

Pendant les premiers mois qui ont suivi l'accession à l'indépendance des anciennes républiques soviétiques, la prestation d'une aide alimentaire a, elle aussi, été une priorité. La Commission canadienne du blé a accordé des lignes de crédit d'une valeur de 1,5 milliard de dollars US pour l'achat de céréales canadiennes. La Société pour l'expansion des exportations a consenti pour sa part, à la Russie, une ligne de crédit de 150 millions de dollars pour l'achat de maïs, d'huile végétale, de viande et d'autres aliments.

Le Canada vient en aide aux habitants de l'ancienne Union soviétique de diverses autres façons. Il met l'accent sur le transfert de compétences et de technologies aux nouveaux pays plutôt que sur le versement d'une aide financière. Le principal élément du programme canadien d'aide aux pays de l'ex-URSS consiste dans la prestation, sur trois ans, d'une assistance technique d'une valeur de 25 millions de dollars. Le programme, administré par le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, vise à appuyer la transition vers une économie de marché et à promouvoir la démocratisation. À la fin de 1991, 40 projets d'une valeur d'environ 7 millions de dollars, portant sur les secteurs essentiels de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie, avaient été approuvés.



Une initiative d'un million de dollars visant à aider les victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl compte parmi les premiers projets annoncés. De concert avec l'UNESCO, le Canada finance une clinique médicale spécialisée dans le traitement des enfants, à Kiev, ainsi que trois centres de réadaptation psychologique pour les victimes de Tchernobyl, qui ont été réinstallées en Ukraine, en Bélarus et en Russie. En outre, l'Alberta Wheat Pool participe, à titre de membre d'un consortium international, à la mise au point de technologies qui aideront à la remise en état des terres agricoles contaminées.

D'autres projets ont été entrepris en Ukraine, dont un programme de formation de trois millions de dollars visant à apprendre aux enseignants de deux établissements d'enseignement postsecondaire à élaborer des programmes d'études, ainsi qu'un programme d'aide pour la réforme du système bancaire. En outre, Radio Canada International doit lancer une série d'émissions pour l'enseignement de l'anglais langue seconde à l'automne de 1992.

Les compétences mondialement reconnues du Canada dans les domaines pétrolier et gazier ont été mises à contri-

Le Gouverneur Général du Canada M. Ramon Hnatyshyn (à gauche), président honoraire du programme de stages juridiques de l'Association du Barreau canadien, présente un certificat à M. Jozses Marusak, stagiaire de la République fédérative tchèque et slovaque.

bution dans le cadre d'un programme de formation des opérateurs soviétiques de têtes de puits. Ce programme, axé sur la santé et la sécurité au travail, a été lancé en octobre dernier par le Service de formation dans l'industrie pétrolière de Calgary, en Alberta.

Pour appuyer la réforme démocratique, le programme de stages juridiques de l'Association du Barreau canadien, qui permet depuis deux ans à des avocats d'Europe centrale de parfaire leurs connaissances en faisant des stages de trois mois dans des cabinets canadiens, deviendra accessible aux candidats de l'ex-URSS à partir de 1992. Par ailleurs, pour la première fois, des représentants de la région participeront, en 1992,

au prestigieux Cours international sur les droits de la personne offert par la Fondation canadienne des droits humains.

Le Canada offre une aide technique aux trois États baltes. Un expert constitutionnel canadien a conseillé le gouvernement de l'Estonie sur la rédaction de sa nouvelle constitution, et le Canada fournit une aide organisationnelle et technique aux trois parlements nationaux. Des hauts fonctionnaires estoniens et lituaniens des secteurs de l'énergie et des services ont reçu une formation au Canada, et un programme de transfert de technologies et de formation en gestion des entreprises de deux millions de dollars est offert aux spécialistes de l'industrie laitière et aux vétérinaires en Lettonie. Un Canadien sur dix est originaire d'Europe centrale ou orientale ou d'Union soviétique. Ils s'intéressent donc vivement aux événements qui se produisent dans leurs anciennes patries. En raison de son caractère multiculturel et des liens linguistiques, culturels et sociaux s'y rattachant, le Canada dispose d'importants atouts dans l'ambitieuse campagne qu'il a entreprise afin d'aider les États issus de l'ex-URSS à occuper la place qui leur revient dans la communauté des nations. ❀

Les soldats de la paix

Lorsque les Canadiens sont partis dans la région de Suez en 1956 pour se joindre aux forces de maintien de la paix des Nations Unies, UNEF 1, ils ne se doutaient pas qu'ils posaient la première pierre d'une longue et respectable tradition canadienne; trente-cinq ans plus tard, les forces de maintien de la paix, dont ont fait partie quelque 85 000 Canadiens, sont devenues une source de fierté nationale et un élément décisif de la politique de défense générale du Canada.

La politique du maintien de la paix a également permis au Canada de jouer un rôle de premier plan dans ce qui

promet d'être une industrie florissante; en 1990, le Canada comptait un nombre de soldats supérieur à celui de tout autre pays dans les forces internationales de maintien de la paix, et il est probable, étant donné le projet d'envoyer de nouvelles missions au Sahara occidental, au Cambodge, au Salvador, et peut-être en Yougoslavie, que beaucoup d'autres Canadiens coifferont à l'avenir le casque bleu, symbole des Nations Unies.

Depuis la crise de Suez, le Canada est le seul pays qui peut se vanter d'avoir participé à toutes les missions chargées, sous les auspices

des Nations Unies, de restaurer et de maintenir la paix et de surveiller l'évolution de la situation. Il a également participé à d'autres missions ne relevant pas des Nations Unies et destinées à restaurer la paix en Indochine et au Nigéria, et, plus récemment, il a fait partie d'une mission de surveillance envoyée en Yougoslavie par la Communauté européenne.

Pendant quelque temps, il est apparu que le Canada ne faisait pas très bonne figure, du fait qu'il ne participait pas à la modeste première phase - 60 personnes seulement - de l'UNAVEM, la mission de vérification des Nations Unies en Angola. Toutefois, l'annonce, en juin 1991, de l'envoi par le Canada d'observateurs militaires à la deuxième phase, a rétabli la bonne réputation du pays.

CONUL, UNIPOM, FUNU, UNGOMAP, GOMNUII, UNTCOK, ONUC, UNTEA - la soupe à l'alphabet des missions des Nations Unies s'est répandue dans le monde entier. Les Canadiens ont servi dans le Sinaï, au Zaïre, en Corée, en Vietnam, au Cambodge, au Laos, en Guinée occidentale, en République Dominicaine et à la frontière indo-pakistanaise. Les Canadiens arborant le casque bleu font également partie, en plus de l'UNAVEM, de la force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) sur le Plateau du Golan, et de l'Organisation des Nations Unies chargée de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST). De plus, ils sont depuis longtemps

membres de la FNUC, force des Nations Unies à Chypre. Les ingénieurs militaires canadiens forment un élément essentiel de la MONUIK, postée dans la zone démilitarisée à la frontière de l'Iraq et du Koweït. Les Canadiens ont aussi joué un rôle de premier plan en tant qu'organiseurs et participants de l'ONUCA, mission des Nations Unies en Amérique centrale.

Un modèle pour d'autres missions

L'intervention des Nations Unies en Namibie, en 1989, a probablement changé à tout jamais la nature des activités de maintien de la paix - et par conséquent le rôle du Canada en tant que participant à ces projets; en effet, l'action du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) a été beaucoup plus que militaire. Non seulement le GANUPT a observé le retrait de la Namibie des forces sud-africaines et imposé aux combattants de se retrancher dans des zones désignées, mais il a aussi organisé et surveillé le déroulement des premières élections démocratiques libres dans l'ancienne Afrique du Sud-Ouest. Pour mener à bien cette entreprise, il a fallu faire appel aux forces armées, à la police civile, à des superviseurs électoraux, à des recenseurs et à des scrutateurs. Environ 250 Canadiens se trouvaient parmi les 7 000 participants à cette opération, qui a servi de modèle pour d'autres missions.

Des Canadiens ont déjà été affectés à des missions techniques qui ont préparé le terrain pour l'intervention que prévoient les Nations Unies au Sahara occidental. En vue de préparer le référendum pour



Des soldats des Forces armées canadiennes en service à titre de gardiens de la paix.



l'indépendance, MINURSO entreprendra la tâche difficile de recenser la population essentiellement nomade de cette région désertique peu peuplée. Bien que les effectifs n'aient pas été annoncés, il est prévu qu'un certain nombre de spécialistes canadiens entreprendront dans la composition de la mission MINURSO, dont ils formeront un élément-clé.

Il est fort probable que les Canadiens jouent un rôle important dans l'opération que l'ONU prévoit organiser au Salvador (ONUSAL), et dans celle qui pourrait devenir la plus importante opération de paix jamais organisée, la mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (UNAMIC), chargée du maintien de la paix et de l'administration des élections.

Un intermédiaire honnête

Comment s'explique l'excellente contribution du Canada au maintien de la paix? Le

Les troupes canadiennes jouent un rôle essentiel pour le maintien de la paix dans le monde.

succès du Canada est attribuable à sa détermination, au fait qu'il est bien accepté par les autres pays et à la compétence de ses forces armées. La participation du Canada aux activités de maintien de la paix a renforcé sa réputation d'intermédiaire honnête. Puissance moyenne dont le passé ne porte pas trace d'impérialisme, le Canada est non seulement bien accepté au sein des forces multinationales mais sa présence est souhaitée. Ses troupes ont depuis longtemps acquis une réputation de justice et d'intégrité qu'elles méritent bien. Elles sont remarquablement entraînées et peuvent offrir leurs compétences dans des domaines tels que les communications, le transport et la logistique, où les besoins sont pressants.

Le respect que s'est valu le Canada comme chef de file du maintien de la paix a été, par ailleurs, une source de fierté et de satisfaction pour ses citoyens. Les sondages indiquent invariablement que la grande majorité des Canadiens considèrent la contribution de leur pays aux initiatives de maintien de la paix des Nations Unies comme importante ou très importante. Lorsqu'en 1985, le Prix Nobel de la paix a été attribué aux forces de maintien de la paix des Nations Unies, la plupart des Canadiens - en particulier ceux qui étaient directement visés - ont ressenti un sentiment de fierté tout à fait justifié.

En dépit des accolades et des manifestations de reconnaissance, de nombreux observateurs décrivent le rôle des Nations Unies au titre du maintien de la paix comme un dérivé imprévu de la Guerre froide. Il n'a jamais été question du maintien de la paix dans la Charte des Nations Unies. Il a fallu créer des forces pour maintenir la paix lorsque des superpuissances hostiles exerçant leur droit de veto ont contrecarré la capacité du Conseil de sécurité de prendre des décisions politiques face aux menaces relatives à la sécurité. C'est ainsi que les conflits dans les régions d'importance stratégique ont été maîtrisés par la présence de forces multinationales de maintien de la paix.

On serait donc en droit de s'attendre à ce que la Guerre froide terminée, on ne doive plus faire appel aux forces de maintien de la paix. Pourtant, à en juger par le nombre de missions actuellement en place ou en préparation, ce n'est certainement pas le cas. Il semble qu'un autre des facteurs contribuant à endiguer les conflits au cours des dernières décennies a été la peur d'une escalade risquant d'entraîner la confrontation des superpuissances. Cette menace disparue, les conflits régionaux, qui continuent de se multiplier, exigent la présence constante et impartiale des missions de la paix.

Encourager la paix et la sécurité

La demande s'accroît, or les ressources n'augmentent pas. Le compte des Nations Unies affecté aux activités de maintien de la paix enregistre un arriéré de plus de 500 millions de dollars, alors que le nombre et l'envergure des activités futures ne cessent de croître. Comme l'a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, dans son discours prononcé à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre, la mise en place de dispositions de financement adéquates pour les activités de maintien de la paix est l'un des objectifs de l'initiative globale lancée par le Canada pour réformer l'organisation mondiale : «Le Canada a à cœur d'accroître la capacité des Nations Unies de canaliser les ressources militaires des États membres à des fins pacifiques. Cette démarche est essentielle à la réalisation des objectifs humanitaires ainsi qu'à la promotion de la paix et de la sécurité au moyen des activités de maintien de la paix et, au besoin, d'une intervention militaire».

Le Canada continue de faire pression pour que de meilleurs mécanismes de financement des opérations de maintien de la paix soient mis en place; ce serait insensé pour la communauté internationale qu'il en soit autrement. Comme le déclarait Sir Brian Urquhart, ancien sous-secrétaire général des Nations Unies pour les Affaires politiques spéciales, devant un auditoire d'Ottawa, le coût des opérations de maintien de la paix des Nations Unies s'élève à environ 1 % du montant des ventes d'armes mondiales annuelles. «L'idée que la paix est gratuite et qu'il est normal que la guerre coûte cher est absurde. La paix est infiniment meilleur marché et beaucoup plus souhaitable que la guerre. Le maintien de la paix est une bonne affaire mais il coûte cher». ❀

Au service de la démocratie dans le monde

Le mur de Berlin s'est longtemps dressé comme un symbole de la Guerre froide, d'une ville et d'une Europe divisées, en fait, d'un monde coupé en deux. Sa destruction marque le début d'une ère nouvelle où la démocratie se répand dans le monde, balayant les régimes totalitaires d'Europe de l'Est, ébranlant les fondations de l'apartheid en Afrique du Sud et amenant des gouvernements élus en Amérique latine, un continent longtemps éprouvé par de brutales dictatures militaires. Comme l'affirmait l'ancien ministre des Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1990, « nous assistons à une nouvelle prise de conscience de la nécessité de la démocratie, parce que la démocratie fonctionne ».

Soutenir ce bourgeonnement de la démocratie constitue un élément clé de la politique étrangère du Canada. Il est en effet essentiel que les institutions démocratiques continuent de se propager pour promouvoir la paix, le respect des droits de la personne et une plus juste répartition des richesses dans le monde. Le Canada encourage ce processus, tant par les voies bilatérales que par son action au sein d'organismes multilatéraux, notamment les Nations Unies, le Commonwealth et l'Organisation des États américains.

La chute de communisme

Les changements les plus spectaculaires sont survenus en Europe orientale et en Union soviétique avec le soudain effondrement du communisme. Cette vertigineuse

évolution constitue pour l'Ouest à la fois une occasion historique et une grande responsabilité. En effet, comme l'a affirmé M. Joe Clark, lorsque des pays optent pour des valeurs dont nous sommes faits les champions, nous devons leur apporter une aide solide et concrète pour leur permettre de pratiquer ce que nous avons si longtemps prêché. Le Canada a relevé ce défi en créant un Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est chargé de rassembler des ressources publiques et privées pour appuyer la poussée vers la démocratie et la libre entreprise dans cette partie du monde.

Sous les auspices du Groupe, une aide est apportée aux pays de la région pour leur permettre d'affermir leurs institutions démocratiques et de faire la transition vers l'économie de marché. Deux fonds ont été créés pour promouvoir ce double objectif : le Fonds de développement économique, de 30 millions de dollars, qui appuie la restructuration de l'économie et favorise l'établissement de liens économiques et commerciaux avec le Canada, et le Fonds de coopération politique, de 10 millions de dollars, qui encourage la démocratisation des institutions politiques, sociales et économiques. Loin d'être strictement gouvernementaux, ces programmes sont au contraire coordonnés avec le secteur privé et font appel à l'expertise d'organisations et d'individus, y compris les 10 % de Canadiens qui font remonter leurs origines à la région.

Les activités entreprises sont nombreuses et variées. Elles comprennent notamment, en Pologne, la mise en oeuvre d'un programme de formation dans le cadre duquel 100 exploitants agricoles effectuent

un stage d'apprentissage de 14 semaines dans des fermes laitières du Canada et l'exécution, en milieu rural, de projets d'alimentation en eau, de télécommunications et de déconstruction routière. En Hongrie, M^{me} Julie Rowney, professeur à l'Université de Calgary, dirige le Centre international de gestion, première école privée de commerce à s'établir dans la région. Grâce au financement apporté par le Canada, le Centre dispense des cours spécialisés de gestion à l'intention des industriels et assure la formation d'enseignants. La situation évolue si rapidement qu'il faut faire preuve d'une grande flexibilité. Selon M^{me} Rowney, il faut savoir s'accommoder d'une bonne dose d'incerti-

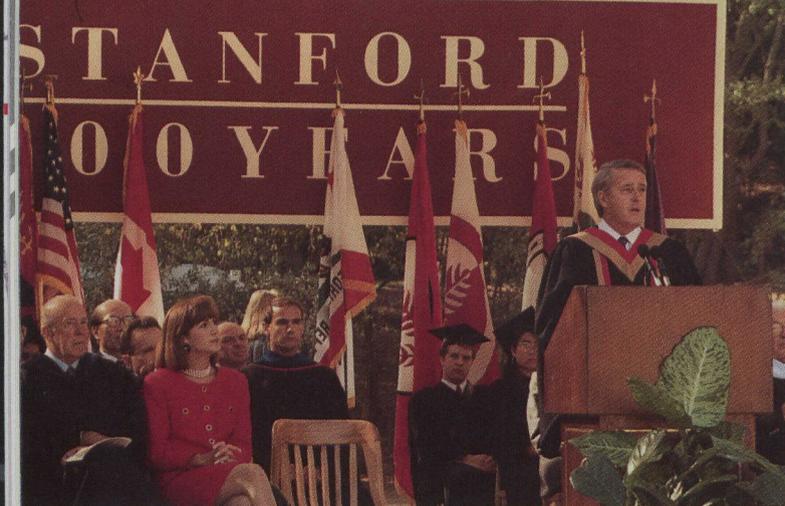
tude, car les choses changent pratiquement du jour au lendemain.

La force du programme réside dans la participation de simples Canadiens au niveau de la communauté, comme en témoignent les 300 bénévoles qui sont allés, à leurs frais, enseigner l'anglais en République fédérative tchèque et slovaque, ou M. Red Elliott, un fermier et vétérinaire de l'Alberta, qui a passé deux mois comme conseiller dans une exploitation agricole en Hongrie. Selon M. Paul Frazer, qui dirige le Groupe de travail, les Européens sont très impressionnés par la disponibilité des Canadiens, qui apportent aux projets dont ils s'occupent non seulement les compétences qu'ils tiennent de leur profession ou de leurs antécédents, mais aussi beaucoup de sensibilité et une grande compréhension de la culture de l'autre.

L'importance que le Canada attache à l'épanouissement de la démocratie a été soulignée par le premier ministre Brian Mulroney dans une allocution

Grâce au financement apporté par le Canada, le Centre international de gestion, à Budapest, dispense des cours spécialisés de gestion et assure la formation d'enseignants.





BPM/McCarthy

Le premier ministre Mulroney souligne l'importance que le Canada attache à l'épanouissement de la démocratie.

prononcée lors de la remise des diplômes à l'université Stanford de Californie, en septembre 1991. M. Mulroney a appelé les pays industrialisés de l'Ouest à accroître leurs efforts pour stimuler les économies des démocraties naissantes et, notamment, à favoriser leur pleine adhésion au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. Si les attentes grandissantes des peuples ne peuvent être satisfaites, a-t-il déclaré, ceux-ci renonceront à la démocratie et nos meilleurs espoirs de voir s'instaurer une paix durable et une plus grande prospérité seront déçus.

Le Commonwealth

Organe multiracial regroupant des pays de toutes les régions du monde, dont certains des plus pauvres de la planète, le Commonwealth constitue une enceinte naturelle pour la promotion de la démocratie, même au-delà du cas évident de l'Afrique du Sud. Lors de leur réunion de 1989, les Chefs de gouvernement du Commonwealth ont convenu que les pays membres pouvaient contribuer au renforcement des institutions démocratiques, tout particulièrement en mettant sur pied des missions de surveillance du processus électoral. En conséquence, le Canada a

envoyé des observateurs aux élections qui se sont déroulées en Malaisie et au Bangladesh, et deux éminents Canadiens, les anciens premiers ministres de l'Ontario MM. Frank Miller et David Peterson, ont supervisé la constitution des listes électorales en Guyane.

Le développement démocratique ne saurait être dissocié du développement économique et social. Convaincu que les ressources les plus importantes sont les ressources humaines, le Canada contribue à leur mise en valeur de diverses façons. Une initiative canadienne a conduit à la création d'un groupe de travail chargé de promouvoir les droits de la personne. Pour faire progresser l'éducation, les Chefs de gouvernement ont ratifié une autre initiative canadienne : réunis à Vancouver en 1987, ils ont institué l'Agence du Commonwealth pour l'enseignement, qui permet de partager les compétences parmi tous les pays membres grâce à l'enseignement à distance.

De plus, le Canada préconise fortement qu'il soit attribué un rôle accru aux femmes dans le domaine du développement en les faisant participer au processus de planification et d'établissement des politiques.

Chef de file de longue date des mesures d'opposition à l'apartheid en Afrique du Sud et ardent défenseur des sanctions, le Canada n'en a pas moins également orienté ses efforts dans un sens positif, prévoyant la période de l'après-apartheid où la construction des institutions démocratiques deviendra l'une des principales

préoccupations. À cette fin, le Canada a créé, en 1988, le Fonds du dialogue, pour appuyer des projets qui favorisent l'instauration d'un régime non racial en Afrique du Sud.

Le Canada a ainsi été en mesure de soutenir la presse alternative, pour garantir qu'une voix s'élève contre la propagande gouvernementale, de contribuer en 1990 au financement d'une conférence regroupant des Noirs et des Blancs de diverses confessions, et d'appuyer la tenue de conférences sur la restructuration de l'économie sud-africaine et sur le rôle futur de la presse. Par ailleurs, le Fonds a permis de financer des projets visant à former les leaders noirs au règlement pacifique des différends et à la négociation avec le gouvernement, et à jeter les bases en vue de la mise en place d'une police démocratique.

L'Unité de promotion de la démocratie

Même s'il est plutôt un nouveau venu à l'Organisation des États américains (OEA), le Canada n'a pas mis longtemps à se rendre compte du rôle précieux que peut jouer cette organisation pour le renforcement de la démocratie. La proposition canadienne de créer en 1990 une Unité de promotion de la démocratie au sein du Secrétariat de l'OEA a été acceptée à l'unanimité. Depuis, avec la participation du Canada, l'Unité a eu l'occasion de superviser les élections dans plusieurs pays, et notamment en Haïti, où le Canada avait organisé la contribution de l'OEA. Le Canada est d'avis que l'Unité peut jouer un rôle plus important que la simple observation du déroulement du scrutin. Comme l'a déclaré la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, devant l'Assemblée générale de l'OEA en juin 1991, « nous estimons que l'OEA, par l'intermédiaire de l'Unité de promotion de la démocratie,

peut aider au renforcement des diverses institutions essentielles à des sociétés démocratiques ».

Le Canada a en outre apporté son ferme appui à une résolution faisant obligation au Secrétaire général de convoquer une réunion du Conseil permanent, puis une réunion des ministres des Affaires étrangères en cas de coup d'État dans un pays membre. C'est grâce à cette procédure que l'OEA a été en mesure d'entreprendre une action immédiate dès le renversement du gouvernement Aristide en Haïti.

Un catalyseur pour le renforcement de la démocratie

La fin de la Guerre froide a libéré les Nations Unies des entraves que leur avaient imposées 40 ans d'affrontement Est-Ouest. La guerre du Golfe a montré ce que l'ONU est en mesure d'accomplir en cette ère nouvelle, car c'est sous son égide qu'a été menée à bien la libération du Koweït de l'occupation iraquienne. Dans son allocution à l'université Stanford, le premier ministre Mulroney a appelé à un renforcement du rôle du Secrétaire général et à une limitation de la souveraineté nationale lorsque celle-ci est utilisée pour justifier des actions odieuses aux yeux de la communauté internationale.

Nous nous engageons aujourd'hui dans une ère nouvelle pleine de défis. Les barrières s'effondrent partout dans le monde, et des peuples longtemps exploités et opprimés veulent désormais connaître les bienfaits de la démocratie. Le Canada répond à leur appel en contribuant à édifier les structures démocratiques dans les pays où elles sont faibles ou inexistantes, et en appuyant des programmes qui profitent directement aux populations, les aidant ainsi à faire en sorte que la démocratie devienne irréversible. ❀

La «Ronde Canada» pour l'unité nationale



Grant D. Johnson

Ce ne sont ni les politiciens, ni les provinces, ni les oracles qui referont l'unité de ce pays, mais bien les gens qui se diront les uns aux autres qu'ils veulent rester unis, qu'ils sont prêts à faire en sorte que ce pays soit assez grand pour tous ceux qui l'habitent, qu'ils sont disposés à faire des compromis et des changements.

Le très honorable Joe Clark,
Ministre des Affaires
constitutionnelles

En septembre dernier, le gouvernement fédéral rendait publique une série de propositions de réforme constitutionnelles et politiques. Sa mission, il la connaissait bien — extraire l'unité de la diversité en ce qui a trait à un certain nombre de questions importantes pour une identité nationale en évolution constante.

M. Joe Clark, ministre des Affaires constitutionnelles, est encouragé par les réactions aux propositions fédérales de réforme constitutionnelle.

Il ne sera pas facile de s'entendre. Le Canada s'est toujours défini comme une mosaïque culturelle — un pays fondé sur la diversité culturelle. Il en est résulté une société relativement pacifique et prospère. Toutefois, c'est justement la diversité de la population et donc des intérêts, qui a fait échouer les tentatives de réforme constitutionnelle des 60 dernières années.

En 1990, le programme constitutionnel élaboré avec peine par le premier ministre Brian Mulroney et ses 10 homologues provinciaux au lac Meech (Québec) n'a pas

obtenu l'accord unanime requis des 10 assemblées législatives provinciales.

La série de propositions de 1991 a deux avantages nets par rapport au défunt accord du lac Meech. Premièrement, la plupart des propositions, pour être retenues, doivent être approuvées par deux tiers des provinces représentant la moitié de la population, plutôt qu'à l'unanimité.

Deuxièmement, les propositions sont présentées séparément plutôt que dans un ensemble; aucune proposition n'est coulée dans le béton, et un comité parlementaire mixte spécial invite les Canadiens à exprimer leurs points de vue.

Les propositions visent essentiellement à :

- reconnaître l'identité distincte du Québec, qui abrite la majeure partie de la population francophone du Canada, et protéger la culture québécoise contre l'énorme influence culturelle de l'Amérique du Nord anglophone;
- rectifier des décennies d'injustice à l'égard des Canadiens autochtones, qui exigent la reconnaissance des droits hérités des premiers habitants du Canada et l'autonomie gouvernementale au sein de la fédération;
- remplacer le Sénat, dont les membres sont actuellement nommés, par une instance élue, efficace et plus équitable;
- éliminer les obstacles au commerce interprovincial de manière à renforcer le marché commun canadien.

En baptisant son nouvel ensemble de propositions «ronde Canada» pour le différencier de l'accord du lac

Meech, qui mettait l'accent sur le Québec, le gouvernement montre qu'il aspire à créer un Canada revigoré où le Québec pourrait proclamer fièrement son caractère unique au sein de la fédération; où la population autochtone pourrait gérer elle-même ses collectivités et établir bon nombre de ses lois; où il existerait un «Conseil de la fédération» fédéral-provincial harmonieux qui réglerait les différends entre gouvernements et aiderait à orienter l'économie; où un Sénat élu aurait pour mandat spécial de se charger des questions culturelles et de représenter les minorités; où les députés seraient beaucoup moins encombrés par la discipline de la politique des partis.

Les propositions ont été immédiatement présentées au comité du Sénat et des Communes sur la Constitution, qui doit sillonner le pays jusqu'en février pour ensuite rédiger un rapport énonçant ses recommandations sur les propositions. Une fois que le Parlement aura donné son aval au document final, le gouvernement devra obtenir l'accord d'un nombre suffisant de premiers ministres provinciaux pour que toute modification à la Constitution soit légale.

En dépit des difficultés organisationnelles que connaît le comité mixte et des critiques suscitées par certaines propositions, M. Clark s'est dit persuadé que les divergences entre les Canadiens quant au contenu des propositions seront aplanies. «Il y a des problèmes d'organisation, mais ils ne sont pas insolubles, a-t-il déclaré. Je suis en fait fort encouragé par les réactions aux propositions elles-mêmes que j'ai pu observer jusqu'ici.»

L'environnement mondial

Préoccupations du Canada

Les grands titres sur les dangers du réchauffement du climat, des déversements de pétrole et de l'appauvrissement de la couche d'ozone nous font prendre conscience que l'environnement n'est plus une question purement locale. Les frontières politiques ne peuvent barrer la route aux courants atmosphériques et marins qui parcourent la planète.

Le Canada, dont l'immense territoire englobe 15 zones écologiques, un littoral de plus de 244 000 kilomètres de long bordant trois océans, près de 9 % des réserves mondiales d'eau douce et un environnement arctique fragile, a dû faire face aux dures réalités d'un environnement mondial.

Nos lacs et nos forêts subissent les effets des pluies acides produites par les émissions en provenance du cœur industriel des États-Unis. Par ailleurs, des études scientifiques révèlent que des contaminants provenant d'autres régions du globe s'accumulent dans l'Arctique canadien.

Pour protéger la biosphère, il faut absolument que tous les pays s'attaquent ensemble aux problèmes environnementaux complexes comme le transport à grande distance de polluants atmosphériques et l'élimination des déchets dangereux.

La promotion d'une coopération mondiale en faveur de l'environnement compte parmi les objectifs du Plan vert du Canada. Le Plan décrit les fondements de la politique étrangère du Canada en matière d'environnement - prestation d'une aide aux organismes internationaux, conclusion d'accords, adoption de lois, renforcement des partenariats bilatéraux et prestation aux pays en

développement et aux nouveaux pays industriels des moyens d'accès aux compétences et technologies dont ils ont besoin pour parvenir à un développement durable.

Le Canada accorde une importance considérable au développement durable dans le

Le développement durable passe par un consensus sur diverses questions fondamentales comme le commerce, l'aide, la lutte contre la pauvreté, la réduction des disparités entre le Nord et le Sud, la santé, la sécurité écologique, et l'accès à la propriété

Progrès réalisés sur les plans multilatéral et bilatéral

Le Canada appuie depuis longtemps les institutions internationales, comme en témoigne sa participation aux



monde entier depuis la publication, en 1987, de l'important rapport de la Commission Brundtland intitulé *Notre avenir à tous*. C'est pourquoi il a créé en 1990 l'Institut international du développement durable, organisme chargé de promouvoir le développement durable sur les plans tant national qu'international. Des progrès sont accomplis, mais il reste beaucoup d'obstacles à surmonter.

intellectuelle ainsi qu'aux sciences et à la technologie. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui aura lieu au Brésil en juin prochain, portera entre autres sur ces questions d'importance vitale.

Le Canada est déterminé à assurer le succès de la Conférence et espère qu'elle aboutira à l'élaboration d'un nouvel accord mondial en faveur d'un développement économique plus équilibré et sans danger pour l'environnement.

Le Canada s'efforce de préserver les ours blancs et leur habitat.

travaux d'une multitude de conférences, d'organismes, de commissions et de comités internationaux, allant de l'Assemblée générale des Nations Unies à la Commission internationale des neiges et glaces.

Le Canada est signataire de 13 conventions, accords et protocoles se rapportant à l'environnement, dont le Protocole de

Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et l'Accord - moins connu - sur la conservation des ours blancs et de leur habitat. En outre, notre pays joue un rôle actif dans la négociation de trois importantes conventions qui seront soumises à la CNUED. Ces conventions

portent sur les changements climatiques, la diversité biologique et les forêts. Sur le plan bilatéral, le Canada a conclu des accords de coopération en matière d'environnement avec les États-Unis, la République populaire de Chine, la Communauté européenne, le Danemark, l'Allemagne, la France, le Japon, les Pays-Bas, l'Union soviétique, le Royaume-Uni, le Brésil, l'Équateur, le Mexique, le Pérou et le Venezuela.

Parmi les récentes initiatives internationales, mentionnons la signature, en juin dernier, de la première Déclaration ministérielle sur la protection de l'environnement arctique, lors d'une réunion des huit pays dont le territoire touche au cercle arctique. Le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et l'Union soviétique ont adopté une Stratégie de protection de l'environnement ar-

ctique pour s'attaquer aux graves problèmes environnementaux causés par les contaminants organiques persistants, la radioactivité, la pollution par le pétrole et les métaux lourds. Le Canada a proposé la création d'un Conseil permanent de l'Arctique qui examinerait les

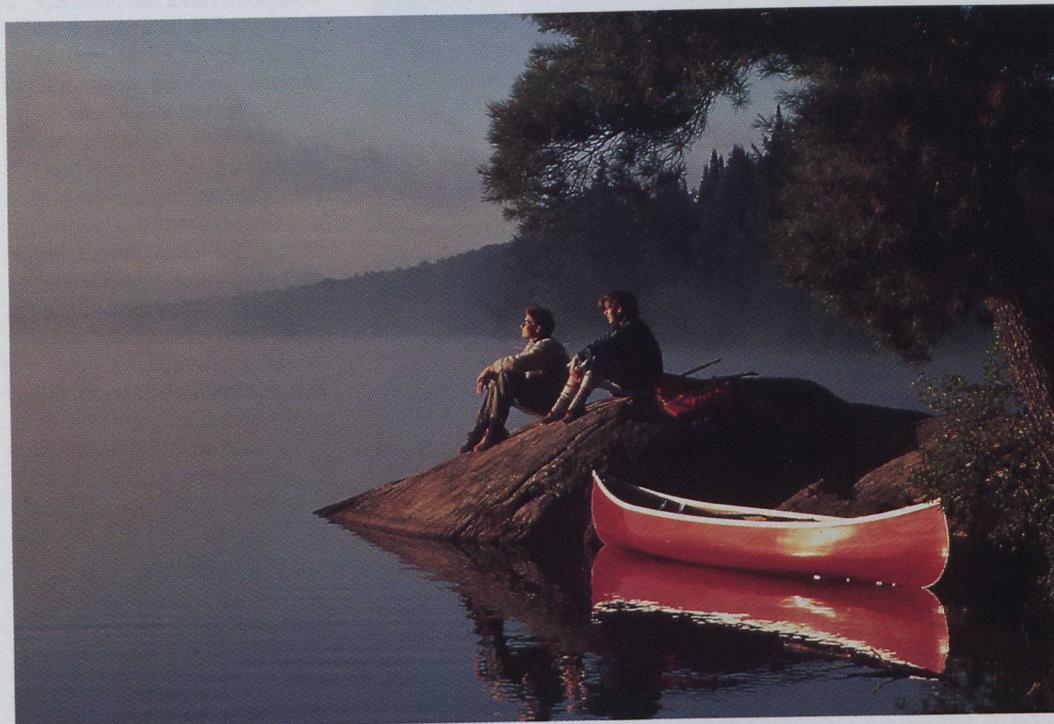
d'un mémoire d'entente bilatéral sur un accroissement de la coopération en matière d'environnement, le Canada offre déjà des cours aux hauts fonctionnaires allemands sur des sujets comme la gestion des eaux, la réduction des polluants atmosphériques et la désaffectation de mines.

Le Canada a participé activement à la réunion de janvier 1991 des ministres de l'Environnement des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la première depuis 1985. Plusieurs importantes initiatives canadiennes ont été adoptées dans le communiqué final. Il s'agit d'un examen des politiques et de la performance des pays de l'OCDE au chapitre de l'environnement, d'une étude de la relation entre les politiques commerciales et les politiques environnementales et de l'intensification des travaux de l'OCDE sur les indicateurs environnementaux.

Sur le plan international, le Canada accorde également une grande importance au Fonds multilatéral provisoire pour l'application du Protocole de Montréal. Le Fonds, entré en opération en février 1991 et situé à Montréal, aide les pays en développement à réduire les substances nuisibles à la couche d'ozone, comme l'exige le Protocole. L'établissement de ce fonds témoigne d'un nouvel esprit de coopération entre les pays industrialisés et les pays en développement, qui collaborent en vue d'assurer un développement durable.

La relation entre le commerce et l'environnement est un aspect du développement durable international auquel les Canadiens s'intéressent particulièrement dans le contexte des négociations sur un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) menées actuellement avec le Mexique et les États-Unis. Le Canada collabore avec ces deux pays pour s'assurer que l'ALENA cadrera avec ses politiques en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Notre planète fait face à des problèmes environnementaux nombreux et complexes. Le Canada met l'accent sur la diplomatie et la coopération internationale pour promouvoir la gestion de notre précieux environnement commun. 🍁



ISTC

questions environnementales d'intérêt commun.

Par ailleurs, le Canada est signataire de la première convention internationale sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, conclue en février 1991. En vertu de cette entente, le Canada, les États-Unis et 23 pays européens s'engagent à négocier avec les États voisins au sujet de toute activité qui pourrait avoir des «effets néfastes importants» sur ces États. Il s'agit notamment de la construction de vastes usines, de raffineries de pétrole, de centrales nucléaires, de gros barrages ou d'installations d'élimination des déchets.

Pendant la visite qu'il a faite en Allemagne en juin, le premier ministre Brian Mulroney a offert de mettre le savoir-faire canadien au profit du nettoyage des mines d'uranium désaffectées situées dans l'ex-Allemagne de l'Est. En vertu

Tous les pays devront collaborer afin de trouver, à l'échelle mondiale, des modes de vie moins préjudiciables à l'environnement.

Par ailleurs, de 1990 à 1993, le Canada aura versé 1,5 million de dollars au Centre régional de l'environnement pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, situé à Budapest, afin de l'aider à trouver des solutions aux graves problèmes environnementaux qui se posent aux pays de ces régions.

En juillet, à la suite de la crise environnementale suscitée par la guerre du Golfe, le Canada a parrainé avec les Nations Unies une rencontre de 46 juristes venant de 30 pays qui ont discuté des lois et conventions internationales visant à combattre le terrorisme écologique.

Le Canada au sein du Commonwealth et de la Francophonie

Quand il a participé à la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et au Sommet de la Francophonie à l'automne 1991, le Canada s'est activement fait l'avocat des droits de la personne, de la démocratie et de la bonne gestion des affaires publiques à l'échelle internationale. À ces deux assemblées importantes, il a prouvé sa volonté d'agir rapidement, et parfois seul, pour faire accepter ces principes partout dans le monde.

À la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui s'est tenue en octobre à Harare au Zimbabwe, et qui portait sur les nouvelles orientations de cette organisation formée de 50 pays, le premier ministre Brian Mulroney a dit ce qui lui paraissait être une nouvelle priorité dans le processus décisionnel mondial : « Rien n'importe davantage dans les relations internationales que le respect des libertés individuelles et des droits de la personne. Nous devons de plus en plus diriger notre aide au développement vers les pays où l'on respecte les droits fondamentaux et les libertés des citoyens et des citoyennes. Le Canada n'encouragera ni la répression ni l'étouffement de la démocratie. »

Un mois plus tard, au Sommet des 40 pays de la Francophonie à Paris, M. Mulroney a poursuivi sa campagne en déclarant que le Canada « a le droit de décider à quoi servira l'argent de ses contribuables ».

Bien que le Canada ait été le principal pays à faire valoir l'existence d'un lien direct entre l'aide financière et la situation des droits de la personne dans les pays bénéficiaires, le Premier ministre

du Canada a ajouté n'avoir constaté chez les autres dirigeants qu'il a rencontrés « aucun désaccord sur les objectifs fixés ». Dans les déclarations signées aux deux sommets, soit la *Déclaration de Chaillot sur les droits de la personne* et la *déclaration de la Commonwealth d'Harare*, on a insisté grandement sur le lien en question.

Comme le Canada aide beaucoup les pays en développement des deux organisations multilatérales, il était bien placé pour passer aux actes. Au Sommet de Paris, le Premier ministre a annoncé une aide de 1,4 million de dollars pour soutenir ces pays dans leur cheminement parfois



Bill McCarthy, BPM

pénible vers la démocratie. Ces fonds permettront de créer une unité spéciale des droits de la personne au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) de la Francophonie. Cette unité aura notamment pour mandat de fournir les services d'experts et d'observateurs pour l'organisation d'élections démocratiques, et des cours de journalisme dans des sociétés démocratiques. Elle sensibilisera aussi aux droits de la personne les agents chargés du maintien de l'ordre.

De même, à Harare, le Canada a annoncé qu'il verserait 400 000 dollars au Secrétariat pour les pays du Commonwealth afin d'appuyer ses activités dans le domaine des droits de la personne.

Notre pays s'est aussi fait le champion de l'importante question de l'égalité des femmes. Les chefs des États membres du Commonwealth ont adopté la *Déclaration d'Ottawa sur les politiques d'adaptation structurelle et leur incidence sur les femmes*. C'est à la réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine, qui s'est tenue dans la capitale canadienne en octobre 1990, que cette déclaration a pris forme.

Le premier ministre Brian Mulroney (à gauche) au IV^e Sommet de la Francophonie, à Paris, en novembre dernier.

Au Sommet de la Francophonie, à Paris, M. Mulroney a invité fermement les pays participants à lutter contre l'injustice faite aux femmes, et il a annoncé un programme canadien de 600 000 dollars visant à créer des bureaux d'aide juridique pour les femmes dans les pays en développement. Le Premier

ministre a aussi mentionné, dans la même veine, une aide de 50 millions de dollars, répartie sur 5 ans, destinée au Programme canadien de bourses de la Francophonie. Ce dernier, qui est géré par l'Agence canadienne de développement international, permet à environ 350 étudiants et étudiantes de pays francophones du tiers-monde de poursuivre leurs études dans des universités canadiennes. D'après ce qui a été annoncé, on veillera à ce que la moitié des personnes choisies soient des femmes.

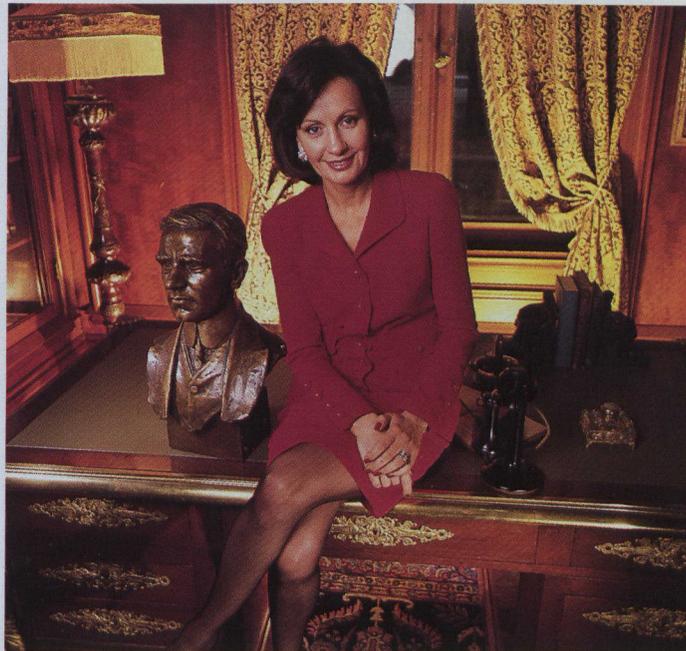
À Harare, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a annoncé une aide spéciale de 9 millions de dollars, répartie sur 3 ans, destinée à l'Afrique du Sud. Cet argent, dont pourront disposer les organismes canadiens oeuvrant dans ce pays, servira à répondre aux besoins à long terme des victimes de l'injustice et à soutenir les programmes de soins, les coopératives, les centres de communications, d'éducation, d'alphabetisation, de gestion et de formation professionnelle, et la mise sur pied d'institutions.

La ministre des Affaires extérieures a également souligné la préoccupation du Canada à l'égard de la justice et du développement social en Afrique, en annonçant qu'Ottawa verserait 1 million de dollars de plus à un fonds spécial du Commonwealth destiné au Mozambique. Cet argent sera affecté à l'aide et à la formation techniques dans les domaines du commerce et de la gestion financière, de l'exploitation minière et pétrolière, et de la réadaptation industrielle. Il permettra aussi à des jeunes Mozambicains de venir étudier au Canada. 🍁

LA PROSPÉRITÉ PASSE PAR LA CONCERTATION

Nous vivons à une époque où tout change rapidement, parfois même de façon déconcertante, et ce monde moderne en pleine évolution n'est pas sans poser des défis pour l'avenir du Canada. Certes, les Canadiens ont réussi à édifier un pays fort et prospère, mais le gouvernement fédéral constate que de nouvelles approches s'imposent si nous voulons être à la hauteur des nouvelles réalités et préserver cet acquis pour les prochaines générations de Canadiens. En octobre 1991, l'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a annoncé la tenue de consultations nationales dont le but était de dégager un consensus entre les Canadiens en ce qui concerne les objectifs et les priorités. Il a déclaré : «La productivité est au coeur de la question et elle est essentielle à notre prospérité. Nous lui devons notre mode de vie, nos emplois, nos écoles et nos hôpitaux, les routes qui sillonnent notre immense pays et nos chèques de paye. Mais pour être encore plus productifs, nous devons d'abord améliorer chacun des éléments de notre économie, et pour cela, nous devons apprendre à innover, à travailler plus judicieusement et plus vite, au lieu de travailler plus dur et plus longtemps.»

Le processus de consultation sera mené par un Groupe directeur ayant à sa tête deux éminents Canadiens, M. David McCamus, président du conseil d'administration de Xerox Canada, et M^{me} Marie-Josée Drouin, directrice administrative de l'Institut Hudson du Canada. Ce groupe non gouvernemental consultera les principales associations et examinera les recommandations issues de ces



Brian Willer

rencontres et des réunions habituelles entre des ministres fédéraux et leurs groupes consultatifs.

Les consultations menées auprès de la collectivité seront tout aussi importantes. Elles permettront aux Canadiens de faire valoir individuellement leur point de vue personnel et régional. Le Groupe directeur s'inspirera du fruit de ces consultations, ainsi que des rapports produits par les provinces et d'autres organisations, pour établir un plan qui représentera un consensus national tout en tenant compte des besoins régionaux et locaux. Ce plan devrait être prêt d'ici la fin de l'été 1992.

Pour stimuler la discussion, le gouvernement a publié deux documents : *La Compétitivité mène à la prospérité* et *Bien apprendre... Bien vivre*, qui portent respectivement sur la politique économique et sur l'éducation. Des consultations ont été menées auprès de plus de 60 groupes issus du secteur privé, de syndicats, d'universités et des milieux de l'action

M^{me} Marie-Josée Drouin, directrice administrative de l'Institut Hudson, copréside le Groupe directeur de la prospérité.

sociale, ainsi qu'avec les provinces de manière à obtenir un consensus aussi vaste que possible.

Les documents portent sur divers sujets essentiels à une prospérité durable, comme les capitaux d'investissement, la politique commerciale et la création d'un marché intérieur unifié; le gouvernement reconnaît toutefois que ce n'est pas en prenant ces éléments individuellement que l'on obtiendra des résultats optimaux, mais bien en les intégrant en une stratégie cohérente en faveur d'un changement radical d'attitude. Les Canadiens doivent comprendre la nécessité de se doter d'un nouveau sens du partenariat à tous les niveaux de la société pour faire durer la prospérité. Les

milieux syndicaux et patronaux, par exemple, doivent se rendre compte que seule la coopération, et non l'affrontement, leur permettra d'atteindre leurs objectifs.

La compétitivité est la clé de la prospérité de demain. S'ils veulent rester concurrentiels par rapport aux autres pays, les Canadiens doivent perfectionner leurs compétences et utiliser davantage de nouvelles technologies, développer la faculté d'adaptation. L'apprentissage doit être considéré comme un processus qui dure toute la vie. Le gouvernement a proposé un certain nombre d'objectifs à réaliser sur dix ans : réduire de moitié le taux d'analphabétisme chez les adultes, en arriver à ce que 90 % des Canadiens obtiennent leur diplôme d'études secondaires ou l'équivalent avant l'âge de 25 ans, quadrupler la formation offerte par les employeurs et doubler le nombre d'étudiants diplômés en sciences, en génie et en technologie. Ce sont des objectifs ambitieux, mais le Canada doit se préparer pour un monde dans lequel la compétitivité des pays reposera de plus en plus sur les compétences de leur main-d'oeuvre.

La prospérité n'est pas une fin en soi, mais elle reste essentielle à la réalisation d'objectifs importants pour les Canadiens : le maintien de vastes programmes sociaux, la propreté de l'environnement, une culture vibrante et des emplois intéressants et bien rémunérés.

Comme l'a si bien dit M. Wilson : «Je suis rassuré de savoir que lorsque les Canadiens retroussent leurs manches, le travail se fait. Je sais que nous pouvons y arriver.» 🍁

Programme canadien d'action pour les autochtones

Les Indiens du Canada gèrent de plus en plus leurs propres affaires. En collaboration avec le gouvernement fédéral, les Premières nations s'occupent d'une vaste gamme de questions afin d'obtenir la place qui leur revient au sein de la Confédération canadienne.

En septembre 1990, le premier ministre Brian Mulroney a annoncé le Programme d'action pour les autochtones, qui traduit clairement la détermination du gouvernement d'améliorer les perspectives d'avenir des premiers citoyens du pays sur les plans culturel, économique, juridique et social.

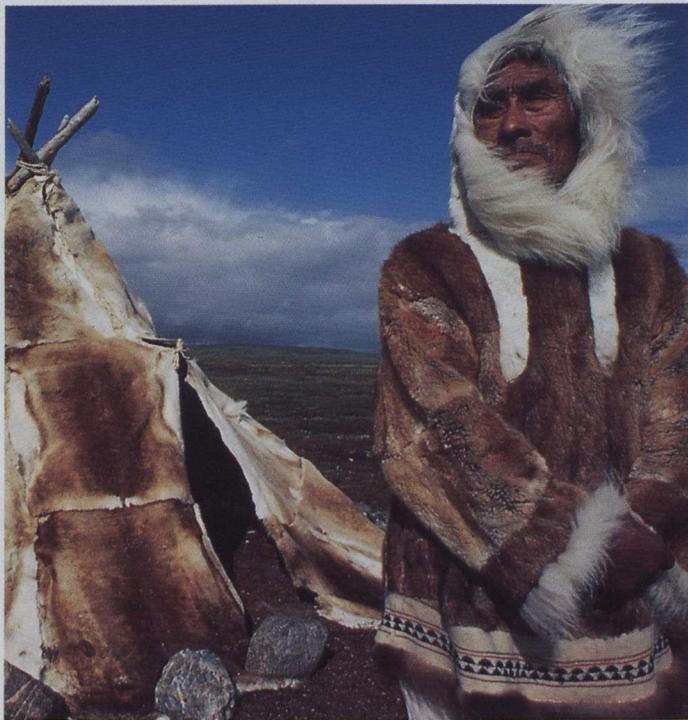
Les objectifs fixés dans le Programme découlent de recommandations formulées par les principaux intéressés, soit les chefs indiens eux-mêmes. Le règlement équitable et rapide des revendications territoriales, l'amélioration des conditions de vie des autochtones et leur progression vers l'autonomie gouvernementale, ainsi que la place qui leur revient dans le monde contemporain, voilà les problèmes cruciaux sur lesquels se penche le gouvernement fédéral.

Les autochtones et la Constitution canadienne

En septembre 1991, le gouvernement canadien a présenté un vaste ensemble de propositions de réforme constitutionnelle, qui donnent aux autochtones un rôle clé dans le processus visant à bâtir l'avenir du pays. Le document en question précise également que le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale doit être reconnu dans la Constitution. Dans ces propositions, le gouvernement atteste concrètement l'importance des

préoccupations des premiers habitants du pays et la nécessité de les régler de toute urgence.

Des événements récents témoignent du souci qu'a le Canada d'étudier les préoccupations des autochtones.



des autochtones. Une commission royale a été constituée pour étudier la situation socio-économique et culturelle de ces derniers. Elle est coprésidée par M. Georges Erasmus, ancien chef national de l'Assemblée des Premières nations, principal organisme à représenter les bandes indiennes de tout le pays.

Le règlement des revendications territoriales

Des progrès ont été réalisés au chapitre des revendications territoriales, dont certaines remontent aux traités historiques signés

avec la Couronne au début du siècle. Les négociations permettront aux bandes indiennes d'obtenir les terres qui leur avaient été promises à cette époque. Par exemple, grâce à une entente intervenue entre le gouvernement fédéral et celui

du gouvernement fédéral. Ce dernier a aussi cessé de limiter le nombre de revendications globales pouvant être négociées en même temps. Leur nombre à différents stades du processus est donc passé de 6 à 26.

Le gouvernement a lancé une initiative de 355 millions de dollars pour s'occuper de revendications précises. Il a notamment créé une commission indépendante, un groupe de travail mixte formé de représentants indiens et gouvernementaux, et un processus d'examen rapide visant à régler les revendications de moins de 500 000 dollars. Il va également accepter les revendications relatives à des événements survenus avant la Confédération (1867).

Améliorer la qualité de vie

Le Premier ministre a récemment annoncé que le gouvernement augmenterait de 320 millions de dollars l'aide à l'éducation post-secondaire des Indiens et des Inuit. Ce programme, qui représente un effort important pour améliorer la situation socio-économique des autochtones et hausser leur niveau de scolarité, prévoit le versement de millions de dollars afin de garantir aux jeunes un avenir plus brillant. Au cours des 5 prochaines années, les sommes affectées totaliseront 1,18 milliard.

Dans un autre ordre d'idées, mais toujours pour améliorer la qualité de vie des Premières nations, le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) verse 275 millions de dollars pour accélérer l'approvisionnement en eau potable et l'établissement de services d'égouts dans

de la Saskatchewan au sujet des droits territoriaux, on versera à 27 bandes la somme de 481 millions de dollars pour qu'elles puissent acheter les terres qui leur avaient été promises mais qu'elles n'ont jamais reçues.

Un groupe de travail a jeté les bases afin que des négociations sur les revendications territoriales globales soient amorcées entre la Colombie-Britannique, les autochtones et



ISTC

les réserves; en 1977, 53 % des résidences y étaient approvisionnées en eau de façon convenable, et en 1989-1990, cette proportion était passée à 86 %.

Le gouvernement canadien a lancé un important programme national axé sur l'environnement; il s'agit du Plan vert. Dans le cadre de ce programme, il construira une nouvelle usine d'épuration des eaux dans la réserve indienne de Kehewin en Alberta. De plus, une autre usine du genre est prévue pour les réserves de Kettle et de Stony Point en Ontario.

De nombreux projets semblables sont en cours au pays et ils permettront d'améliorer grandement les conditions de vie des Indiens dans les réserves. Par ailleurs, les travaux de construction y prennent de l'ampleur : en 1989-1990, plus de 4 050 nouvelles demeures ont été construites, et environ 4 300 ont été rénovées.

L'amélioration de la qualité de vie dans les réserves est synonyme de sécurité pour les habitants. Le gouvernement

fédéral versera 116,8 millions de dollars de plus au cours des 5 prochaines années afin d'améliorer et d'accroître les services autochtones de main-

tien de l'ordre dans les réserves. Un autre plan quinquennal, dont le budget s'établit à 36 millions de dollars, vise à mieux contrer la violence dans les familles qui y vivent.

Les efforts déployés pour hausser le niveau de vie dans les réserves ont donné naissance à divers projets destinés à des bandes indiennes précises. Au Manitoba, une entente de 4,3 millions de dollars permet à la Première nation peguis d'exercer un contrôle total sur les services de santé. Au Nouveau-Brunswick, la bande indienne de Big Cove a reçu 3,5 millions pour agrandir son école. Ce ne sont que deux exemples de toutes les possibilités qui s'offrent aux Indiens.

Nombre d'autochtones s'inquiètent du rapport que leurs collectivités entretiennent avec le reste du pays. Ils se préoccupent des lois actuelles régissant le mode de vie et de gouvernement des Indiens. Des groupes de travail constitués de chefs des Premières nations proposent un nouveau texte législatif pour remplacer la *Loi sur les Indiens*. Leurs recommandations portent

surtout sur les changements qui favoriseraient une meilleure gestion de secteurs aussi cruciaux que les terres, les forêts et les capitaux indiens.

Le gouvernement fédéral collaborera également avec les peuples autochtones pour rendre l'appareil judiciaire canadien plus équitable à leur égard et plus favorable à leur participation.

Toutes ces mesures, de même que les deux programmes intégraux portant sur les Premières nations de tout le pays et ceux visant des bandes précises constituent des étapes clés à franchir pour améliorer la qualité de vie dans les réserves indiennes.

La progression vers l'autonomie gouvernementale

Tous les peuples veulent posséder le pouvoir et le droit de gérer leurs propres affaires. Les Indiens ne font pas exception. Leurs bandes, qui constituent la forme de gouvernement actuel dans les réserves, administrent maintenant des programmes socio-économiques et d'éducation dans leurs collectivités. En 1990-1991, elles géraient 74,5 % du budget total du MAINC. Des ententes sur l'autonomie gouvernementale sont en cours de négociation et rendront le peuple indien davantage maître de son existence.

Les autochtones et les autres Canadiens tiennent en effet à établir entre eux une nouvelle relation fondée sur la dignité, le respect et l'indépendance économique. Les mesures fédérales prévues dans le Programme d'action pour les autochtones leur en donnent la possibilité. Les propositions constitutionnelles du Gouvernement du Canada visent à créer une société plus équitable, où l'autonomie gouvernementale sera finalement consacrée dans la Constitution même. 🍁

NOUVEAU TRACÉ DE LA CARTE

Au terme de 15 ans de négociations, le Gouvernement du Canada et les Inuit des Territoires du Nord-Ouest — autrefois nommés Esquimaux — ont annoncé qu'ils étaient parvenus à une entente provisoire concernant le plus important règlement de revendications territoriales de l'histoire du Canada.

En vertu de cet accord, les deux-tiers orientaux des Territoires du Nord-Ouest deviendraient un nouveau territoire qui porterait le nom de Nunavut. Administré par un gouvernement territorial élu, Nunavut s'étendra sur presque 2 million de km² — soit un cinquième de la masse continentale du Canada. Les Inuit se verront octroyer le titre sur une superficie de 352 238 km²

— soit plus d'un cinquième — de Nunavut, et des droits miniers sur environ 10 % des terres concédées. De plus, ils obtiendront 580 millions de dollars sur une période de 14 ans — montant qui, avec les intérêts, totalisera plus d'un milliard de dollars — à titre de compensation pour avoir renoncé à toutes les autres revendications territoriales.

Les parties continueront de négocier en vue d'élaborer un plan de mise en oeuvre de l'accord final et de résoudre la question du chevauchement des intérêts concernant d'autres groupes autochtones. L'accord final devrait être ratifié par un vote des Inuit en avril 1992, avant d'être soumis à l'approbation du Parlement.

Globe 92

LA RENCONTRE DE L'ENTREPRISE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la dernière décennie, la nécessité de créer un équilibre entre l'environnement et le développement est devenue, à l'échelle mondiale, une question de première importance. D'une part, il est urgent de poursuivre le développement pour répondre aux besoins d'une population mondiale qui augmente de plusieurs millions chaque année. D'autre part, il est essentiel de protéger l'environnement, qui constitue le fondement de tout développement pour l'humanité.

L'équilibre indispensable à atteindre est décrit dans l'expression «développement durable», créée en 1987 par la Commission mondiale de l'environnement et du développement, des Nations Unies.

Il est facile de résumer l'objectif visé par le développement durable. Il s'agit, selon la Commission, de la capacité du monde de vivre selon les moyens écologiques de la planète. Mais, comment s'y prendre pour atteindre cet objectif? Dans la pratique, quel genre de développement ne causera pas de dommages à long terme à l'environnement?

Vancouver (Canada) est l'endroit tout indiqué pour obtenir des réponses à ces questions, puisque cette ville sera l'hôte de GLOBE (Possibilités pour l'industrie de l'environnement sur le marché mondial), une série de conférences internationales et d'expositions commerciales biennales. GLOBE 92, qui aura lieu du 16 au 20 mars 1992, permettra à des milliers de participants du monde entier de découvrir des possibilités et des solutions commer-



First Image Production Ltd.

ciales répondant aux défis environnementaux du monde et d'en faire la promotion.

«Les rapports entre l'industrie et l'environnement ne sont plus considérés comme une source de confrontation où il doit y avoir un perdant et un gagnant, déclare M. David Marshall, un des deux coprésidents de GLOBE 92. Toutes les parties peuvent et *doivent* en sortir gagnantes, l'environnement est protégé et l'entreprise est plus prospère. GLOBE, c'est cet effort proactif en vue de trouver des solutions à des besoins contradictoires.»

Au cours des dernières années, la technologie et les services liés à l'environnement ont connu une croissance rapide. En 1990, l'industrie de l'environnement en Amérique du Nord

générait à elle seule des revenus de près de 100 milliards de dollars américains et connaissait un taux de croissance annuelle de 10 %. La série de conférences GLOBE offre, aux utilisateurs et aux fournisseurs de technologies et de services, une tribune où ils peuvent dialoguer avec des investisseurs et des financiers du domaine.

Au Canada, la série de conférences est commanditée tant au palier provincial que national, par le gouvernement de la Colombie-Britannique et celui du Canada. Elle jouit aussi d'un fort appui international. La présidente honoraire de GLOBE 92 est Mme Gro Harlem Brundtland, Première ministre de Norvège, qui a présidé la Commission mondiale de l'environnement et du développement. Le

La première ministre de la Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland est la présidente honoraire de Globe 92.

Comité consultatif international est présidé par le président de la Chambre des communes du Canada, M. John Fraser.

Plus de 3 000 participants venant d'au-delà de 80 pays seront présents à la conférence. Les conférenciers viendront du monde entier et représenteront tous les secteurs - gouvernement, industrie, groupe d'environnementalistes, syndicats et instituts de recherche. Nombre de ces personnes sont des spécialistes dans leur domaine.

Pendant toute la conférence, l'accent sera mis sur des exemples concrets de développement durable. Les participants apprendront, grâce à des études de cas et à des projets en cours, comment les intervenants peuvent travailler ensemble pour arriver au développement durable. Ils pourront rencontrer des décideurs de la communauté internationale et établir des contacts avec des dirigeants bien connus de l'industrie, du gouvernement et d'organisations non gouvernementales. Ils pourront en outre visiter l'exposition commerciale de GLOBE 92 et constater les progrès réalisés par l'industrie de l'environnement sur le marché mondial.

L'exposition commerciale se tiendra sous le dôme du stade de Vancouver, qui offre plus

de 20 000 m² d'espace de première qualité. On y trouvera environ 600 kiosques internationaux proposant des produits, des technologies et des services conçus pour résoudre une vaste gamme de problèmes environnementaux.

L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Suisse et le Royaume-Uni commanderont des pavillons nationaux à l'exposition commerciale. Neuf États américains ont confirmé leur présence et d'autres devraient réserver de l'espace sous peu.

Les grandes entreprises prendront aussi part à l'exposition commerciale. Mentionnons Asea Brown Boveri (ABB), un des plus importants conglomérats internationaux. L'événement a été sanctionné par le département du Commerce des États-Unis, ce qui constitue pour les exportateurs américains une incitation à y faire la promotion de leurs produits et services.

Plus de 15 000 visiteurs du monde entier sont attendus à l'exposition. Les délégués pourront comparer les équipements et les techniques à la

Globe 92 disposera d'une superficie de 20 000 m² et accueillera plus de 600 kiosques représentant quelque 20 pays.

fine pointe de la technologie qui permettent d'assurer une gestion efficace de l'environnement. Ils seront à même de constater les possibilités d'investissement et d'établir de nouveaux rapports commerciaux, notamment des coentreprises et des alliances essentielles sur le marché mondial. Ils pourront évaluer les possibilités de transferts de technologies vers les pays en développement et assister à des démonstrations de nouveaux produits et services environnementaux.

«Ce qui rend GLOBE si unique, c'est qu'il s'agit à la fois d'une exposition commerciale et d'une conférence. C'est le seul lieu de rencontre et marché international où l'on peut avoir accès, à un seul endroit et au même moment, aux connaissances techniques, à l'équipement et à l'expérience nécessaires pour assurer un développement durable », déclare M. Rex Armstead, deuxième vice-président de GLOBE 92.

Et pourquoi le choix de Vancouver comme hôte convient-il parfaitement à cet événement biennal? La réponse nous est fournie par M. Toshio Matsuoka de Sumitomo Heavy Industries Limited du Japon. «Vancouver est l'un des rares centres industrialisés au monde qui ne connaisse pas de sérieux problèmes de pollution. La salubrité de la ville, et son emplacement stratégique sur le plan commercial, à proximité des pays du Pacifique, en font le choix idéal pour la tenue d'un événement faisant la promotion des possibilités et des responsabilités mondiales dans le domaine de l'environnement.»



First Image Production Ltd.

Le Canada célèbre son 125^e anniversaire

L'année 1992 marque le 125^e anniversaire du Canada en tant que nation. Partout au pays, les Canadiens fêteront cet événement historique.

Sous le thème «L'avenir, c'est chacun de nous», la Société CANADA 125, organisme sans but lucratif administré par d'éminents Canadiens, fait appel à la population pour mettre sur pied des activités communautaires destinées à célébrer les 125 ans du Canada et fait la promotion de nombreux projets des plus intéressants partout au pays.

Les activités organisées dans le cadre de CANADA 125 se veulent le reflet de cinq valeurs communes : la liberté et les possibilités dont jouissent les citoyens canadiens; le désir de s'entraider; le désir de mieux se connaître les uns les autres; les réalisations du Canada; et un souci commun à l'égard de l'environnement.

Grâce à l'aide d'environ 35 000 animateurs communautaires bénévoles, les activités conçues par CANADA 125 prennent forme d'un bout à l'autre du pays. En janvier, on donnait le coup d'envoi à un projet novateur en milieu scolaire, baptisé «la Boîte à découvrir». Des classes de différentes régions du pays sont jumelées, et les élèves remplissent la boîte d'objets originaux, de photos ou d'histoires sur eux-mêmes ou sur leur collectivité et l'échangent avec l'autre classe. Ces boîtes itinérantes permettront à de jeunes Canadiens de découvrir leurs points communs et de mieux comprendre leurs différences. Ce projet est commandité en partie par l'Association canadienne de l'autobus et par Greyhound Lines of Canada Ltd., une importante société de transport par autobus.



Malak

Dans un autre ordre d'idées, CANADA 125 organisera également une série de 16 événements cyclistes : les Tours de vélo CANADA 125. Le cyclisme est l'un des sports de prédilection des Canadiens, et on évalue à environ 150 000 le nombre de participants qui enfourcheront pour la plupart leur bicyclette dans le but d'amasser des fonds au profit d'oeuvres de charité. Il faut surtout mentionner la plus longue randonnée non compétitive à vélo du monde, le Tour de l'Île de Montréal, au cours duquel 45 000 cyclistes parcourront 70 km dans les rues sinueuses de cette ville, et la série nationale de courses cyclistes de Canadian Tire, composée de huit événements qui se dérouleront dans plusieurs villes canadiennes.

Chaque année, les célébrations de la Fête du Canada se terminent par un grandiose spectacle pyrotechnique à la Colline du Parlement.

Cette série sert à établir le classement national des cyclistes canadiens et à sélectionner les membres de l'équipe olympique du pays. Les Tours de vélo CANADA 125 sont entre autres commandités par la chaîne nationale de quincailleries Canadian Tire, ManuVie, importante compagnie d'assurances, et le Tour de l'Île de Montréal Inc.

Loin du rythme effréné des courses cyclistes, des Canadiens aux quatre coins du pays porteront un toast collectif à

leurs voisins à 14 h, le 14 juin, dans le cadre de la Journée nationale du bon voisinage. Parrainé par le célèbre acteur canadien John Candy et commandité par le grand producteur de boissons gazeuses Canada Dry, l'événement vise à favoriser la compréhension mutuelle et la bonne volonté.

La tournée «Fiers d'être Canadiens» sera un autre événement marquant des célébrations. Une procession transcanadienne de drapeaux du pays ayant flotté sur les édifices du Parlement commencera simultanément à Carbonear, ville de Terre-Neuve, province insulaire de l'Est, et à Victoria, en Colombie-Britannique, au large de la côte ouest. Pendant cette tournée, on fera flotter les drapeaux dans plus de 600 municipalités, où l'on encouragera les enfants à signer des drapeaux d'accompagnement prévus à cet effet. La procession se terminera le 1^{er} juillet 1992 dans la capitale nationale, Ottawa, et plus précisément sur la Colline du Parlement, où les drapeaux seront présentés à l'occasion d'une cérémonie spéciale soulignant le 125^e anniversaire du Canada.

La liste des projets aussi intéressants et diversifiés que notre population et organisés pour l'événement s'allonge à vue d'oeil. Comme l'a si bien dit M. Claude Dupras, coprésident de la Société CANADA 125 : «Dans toutes les provinces et dans tous les territoires, les Canadiennes et les Canadiens s'apprennent à organiser des événements représentant bien les valeurs auxquelles ils souscrivent. Le 125^e anniversaire leur donne justement cette occasion et celle de rendre hommage à notre peuple, à notre pays et à notre avenir.» 🍁

L'aménagement des forêts :

À la recherche d'un équilibre

Les forêts du Canada font non seulement partie intégrante de l'environnement, mais elles sont aussi un élément essentiel de l'économie de notre pays. L'histoire des relations entre les environmentalistes et les représentants de l'industrie forestière est émaillée de conflits bien compréhensibles, étant donné les intérêts divergents des deux groupes : les industriels n'ont d'autre but que d'abattre des arbres, ce que voudraient empêcher les défenseurs de la forêt. Toutefois, les arbres ayant l'avantage d'être une ressource renouvelable, il serait possible, grâce à un bon aménagement forestier, de concilier les intérêts des uns et des autres. Ce compromis favoriserait à la fois l'économie du pays et la santé des forêts.

Le Canada, dont les exportations dans ce secteur se chiffrent à 23 milliards \$, est le premier exportateur de produits forestiers du monde. Plus d'un cinquième de toute l'exploitation forestière et de la production de bois et de papier est canadien. L'indus-

trie forestière, qui représente 10 % de la production canadienne de biens à valeur ajoutée et constitue une composante essentielle de l'excédent de la balance commerciale du Canada.

De plus, l'industrie forestière joue un rôle de premier plan dans le domaine de l'emploi. En effet, elle occupe directement près de 300 000 personnes, chiffre le plus élevé depuis la récession de 1980-1981, et deux fois autant d'employés travaillent pour des entreprises qui lui sont associées. Environ 350 villes et collectivités doivent leur existence à cette industrie, qui représente également 26 % du secteur manufacturier du Canada. C'est une industrie qui continue de prospérer, comme l'illustre son taux de croissance de 71 % entre 1982 et 1987. En un an seulement, de 1986 à 1987, les expéditions ont augmenté de 15,5 % pour atteindre 46,8 milliards \$. En fait, le Canada est un des rares pays à dépendre autant de ses forêts pour subvenir à ses besoins sociaux et économiques.

Si renouvelables soient-elles, les forêts ne sont pas inépuisables. En outre, l'industrie forestière n'est pas la seule dont l'existence dépende d'un bon aménagement des forêts. Le déboisement porte atteinte au recyclage des éléments vitaux que sont le carbone, l'azote et l'oxygène, et contribue au réchauffement du globe. L'homme lui-même, en tant que partie intégrante de l'écosystème planétaire, dépend pour sa survie de la santé de nos forêts.

Ceci dit, seulement la moitié des arbres abattus au Canada le sont par l'industrie forestière. Au moins autant sont détruits chaque année par les incendies et les parasites. Dans la seule année 1990, plus de 9 000 incendies ont dévasté les forêts canadiennes et la plupart sont attribuables à des causes naturelles, dont la foudre.

Le Gouvernement du Canada, de concert avec les 10 provinces et le secteur privé, s'est donné pour tâche de débarrasser les parcs et les forêts de leurs ennemis naturels. Au chapitre du contrôle des insectes et animaux nuisibles, le Canada a généralisé l'emploi d'un insecticide biologique, le *Bacillus thuringiensis*, méthode plus sûre que les insecticides chimiques utilisés auparavant. Le Canada a également été le premier à utiliser des herbicides qui peuvent être employés en toute sécurité. Les herbicides servent princi-

palement à enrayer la végétation envahissante (mauvaises herbes et broussailles) qui entrave la régénération des forêts. L'utilisation de ces divers pesticides chimiques et biologiques est strictement contrôlée et n'a été autorisée qu'à la suite de recherches approfondies menées par le gouvernement fédéral. Malgré cela, des permis d'utilisation ne sont octroyés que pour des endroits précis et dans certaines conditions afin d'écarter le moindre risque.

De toutes les méthodes utilisées pour préserver nos forêts, aucune ne surpasse le reboisement. De 1975 à 1990, le Canada a triplé la superficie de plantation et a quadruplé le nombre d'arbres plantés. À l'heure actuelle, on plante au Canada un milliard d'arbres par an, soit deux nouveaux arbres pour chaque arbre coupé. Selon une étude récente, le volume de croissance net des forêts du Canada a augmenté, de 1976 à 1986, de 693 millions de mètres cubes, soit de 2,5 %.

Toutefois, notre rôle va au delà du simple reboisement. Le Canada a ouvert la voie dans la recherche visant à améliorer à la fois la qualité et la survie des semis de pépinière, ainsi qu'à parvenir à un meilleur équilibre entre les arbustes et les arbres à maturité.

Ainsi, en procédant au reboisement, en améliorant les mesures de prévention des incendies et les techniques de lutte contre l'incendie et en utilisant des pesticides et des herbicides moins nocifs, le Canada est bien décidé à assurer à la fois la croissance de l'industrie forestière et la protection de l'environnement. L'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants en dépend. 🍀



Masterfile/Al Harvey

Grâce à un bon aménagement forestier, il serait possible de concilier les intérêts des environmentalistes et ceux de l'industrie forestière.

NOUVELLES BRÈVES

IMAX — Maxi-cinéma

Une société de Toronto, IMAX Corp., produit, au sens littéral, les plus grands films du monde. La grosse caméra de 43 kilos de la société s'est envolée dans le nez d'un Learjet, a dévalé les pentes à côté des spécialistes de ski artistique et a pirouetté sur une patinoire sur les talons du champion du monde en patinage artistique, le Canadien Kurt Browning.

Les écrans IMAX atteignent une hauteur de six à huit étages et sont plus larges qu'un terrain de football. La vue est si extraordinaire que la distance de l'auditoire à l'écran semble disparaître.

L'une des plus récentes réalisations d'IMAX - «*The Rolling Stones - AT THE MAX*» est considérée comme le film le plus spectaculaire qui ait jamais été produit sur un concert de rock. Pour l'industrie du rock, le film offre une innovation technique qui pourrait révolutionner le monde de la musique.

Selon le président d'IMAX, M. Fred Klinkhammer, «devant ce type d'écran, les gens donnent libre cours à leur imagination. Ce genre de spectacle va susciter l'intérêt des producteurs de disques et des artistes du genre Michael Jackson. Nous leur offrons une forme d'immortalité tout à fait originale. Nous les saisissons sur le vif, de la façon la plus pure possible».

M. Klinkhammer envisage d'adapter en version IMAX les somptueuses comédies musicales de Broadway comme «*Le Fantôme de l'Opéra*» et «*Cats*», et il en a déjà discuté avec le compositeur/réalisateur de ces deux spectacles, Andrew Lloyd Webber.

Il existe aujourd'hui 77 salles IMAX dans le monde; 25 autres devraient ouvrir leurs portes en 1992. Les sondages de la société IMAX révèlent qu'en 1991, plus de 130 millions de spectateurs de 15 pays différents ont fréquenté des salles de cinéma IMAX. 1992 promet d'être à tous les égards une année encore plus exceptionnelle.



Pono Presse Internationale/M. Ponomareff

Le cardinal Paul-Émile Léger a considérablement amélioré le sort de plusieurs laissés-pour-compte.

Vaccin contre le SIDA

Un nouveau vaccin contre le sida, mis au point aux États-Unis, est actuellement testé sur des humains pour la première fois au Canada. Au cours des quatre dernières années, il a été mis à l'essai sur des animaux, et les résultats sont très prometteurs. Ces tests sont effectués sur 250 personnes séropositives de 5 villes canadiennes.

C'est le docteur Walter Schlech, du Victoria General Hospital d'Halifax, qui dirige l'expérience dans l'Est du Canada. «Nous sommes très enthousiastes à la perspective des résultats possibles, déclare-t-il, et nous sommes vraiment à la pointe de la recherche».

Selon le docteur Chris Tsoukas, qui dirige l'étude canadienne, le nouveau vac-

cin, connu sous le nom de G.P. 160, a été testé, l'an dernier, sur 21 personnes. Ce médicament «stabilise d'importantes cellules immunitaires et provoque de nouvelles réactions d'anticorps», déclare-t-il. Par conséquent, il pourrait non seulement empêcher le SIDA de se déclarer chez les porteurs du VIH, mais également protéger du VIH ceux qui ne sont pas séropositifs.

Ce vaccin est l'un des nombreux médicaments actuellement soumis à des tests en Amérique du Nord et en Europe, mais il est de loin le plus perfectionné. Si tout se passe comme prévu, le G.P. 160 pourrait être accessible au public d'ici trois ans.

Le cardinal Paul-Émile Léger

Le cardinal Paul-Émile Léger, qui fut autrefois l'un des chefs les plus influents de l'Église catholique, est décédé à l'âge de 87 ans dans un hôpital de Montréal des suites de troubles respiratoires.

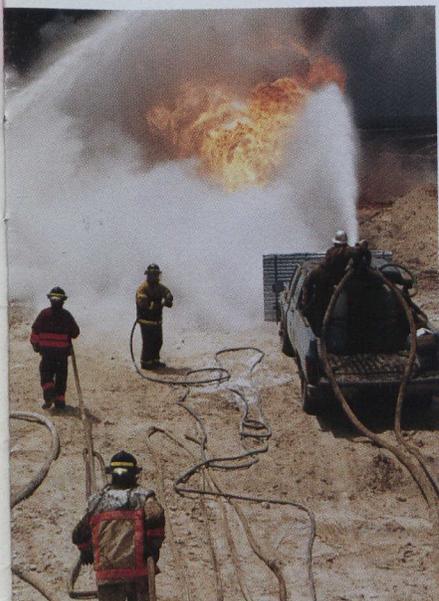
En 1967, le cardinal Léger a démissionné de ses fonctions d'archevêque de Montréal pour devenir missionnaire en Afrique, où il s'est consacré pendant 12 ans aux lépreux du Cameroun. En 1979, il est brièvement revenu au Canada pour des raisons de santé, annonçant qu'il prenait sa retraite. Toutefois, après un court repos, il est parti pour l'Asie du Sud-Est pour s'occuper des réfugiés à la frontière de la Thaïlande et du Cambodge.

En 1986, le cardinal a été l'un des candidats proposés pour le prix Nobel de la paix. Il s'est

alors fait une réputation mondiale de défenseur des idées libérales. Le cardinal Léger explique de la façon suivante les motifs qui l'ont amené à renoncer à son rang prestigieux en Amérique du Nord pour se consacrer aux pauvres : «Le grand scandale du siècle réside dans le fait que 500 millions d'êtres humains mangent bien et vivent dans le luxe tandis que, chaque année, des millions d'enfants meurent de faim. Je suis trop vieux pour changer cette situation, la seule chose utile que je puisse faire est d'être présent».

Il n'y a aucun doute que la présence du cardinal Léger a considérablement amélioré le sort d'un grand nombre de laissés-pour-compte dans le monde.

Extinction des puits de pétrole au Koweït



On croyait qu'il faudrait des années pour maîtriser le brasier, mais il n'aura fallu que 200 jours épuisants pour éteindre les incendies de puits de pétrole allumés par les troupes de Saddam Hussein, au moment où elles battaient en retraite.

En octobre dernier, les Canadiens envoyés dans la région pour combattre les incendies ont fermé le dernier puits, tandis que le sheik Jaber Ahmed Sabah du Koweït poussait un levier pour arrêter solennellement l'écoulement du pétrole dans le puits 118 de Burgan. Devant un public de Koweïtiens et de dignitaires étrangers, le ministre du Pétrole du Koweït, M. Hamoud Rquba, a déclaré : «Nos ressources nationales sont désormais en sécurité... c'est la fin du gaspillage».

Au total, 732 puits de pétrole ont été incendiés; les champs pétroliers koweïtiens sont ainsi devenus le théâtre du pire désastre écologique du monde. La région a été plongée dans une obscurité continue; les experts canadiens et étrangers employés à éteindre les incendies travaillaient sous un ciel d'épaisse fumée noire.

Le Canada offre également ses compétences et son équipement au Qatar et à Bahreïn

Les Canadiens, envoyés au Koweït pour combattre les incendies de puits de pétrole allumés par les troupes de Saddam Hussein, ont fermé le dernier puit en octobre dernier.

pour les aider à résorber l'énorme déversement de pétrole dans la région. Une équipe canadienne de spécialistes en télédétection, munie d'un système d'information géographique, a été envoyée dans le Golfe dans le but de prédire le mouvement de la nappe de pétrole et de procéder à des examens détaillés de ses répercussions actuelles et futures sur l'environnement. Le Canada a également fourni des barrières antipollution, des écrémeurs et des machines d'épuisement, et il a assuré la formation du personnel local pour ce qui est des techniques de nettoyage du gibier d'eau et des animaux sauvages immergés dans la marée noire. Près d'un an après la libération du Koweït, cette région si profondément dévastée reprend vie progressivement grâce à l'aide extérieure.

Oilé! Achèvement du pavillon du Canada

La construction du pavillon du Canada à EXPO'92 est maintenant terminée. L'immeuble habillé de zinc qui miroitera au soleil a une hauteur de 27 m et une superficie de 4 200 m². On y retrouvera des expositions interactives organisées par le gouvernement fédéral et les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. À travers le thème «Découvrir le Canada, découvrir un monde nouveau», le pavillon met en lumière les innovations scientifiques et technologiques du Canada, remonte l'histoire du pays, et fait connaître son territoire et ses habitants. Un film IMAX de quinze minutes

Nouvelles mesures législatives en matière de contrôle des armes à feu

La ministre de la Justice du Canada, l'honorable Kim Campbell, vient de doter le pays d'une nouvelle loi sur le contrôle des armes à feu, qui s'accompagne de quelques modifications au Code criminel. La ministre a déclaré devant la Chambre des communes : «L'énorme appui parlementaire dont jouit cette loi traduit bien la culture particulière du Canada en matière d'armes à feu, une culture dans laquelle de nombreux citoyens respectueux des lois possèdent des armes et les utilisent de façon responsable».

Parmi les nouvelles dispositions, mentionnons que les exigences seront plus strictes en ce qui concerne l'obtention d'une autorisation d'acquisition d'armes à feu (AAAF); que l'âge minimum exigé pour la possession d'une arme à feu est passé de 16 à 18 ans; et qu'il y aura dorénavant une période d'attente obligatoire de 28 jours pour un examen plus rigoureux de toutes les demandes d'AAAF.

Il faut aussi mentionner les nouvelles restrictions imposées sur les armes à grande puissance de feu. Les règlements proposés limiteraient la capacité des chargeurs; 10 coups pour toutes les armes à poing semi-automatiques et 5 coups pour toutes les carabines semi-automatiques à percussion centrale et les fusils de chasse.

Tous les propriétaires d'armes à feu sont tenus de respecter les règlements sur l'entreposage en lieu sûr, qui varie en fonction du degré de sécurité exigé pour le type et la nature des armes à feu. Les collectionneurs ou les propriétaires d'armes à feu pourraient devoir consentir à des inspections périodiques qui permettraient de vérifier s'ils suivent les lignes directrices.

Reportage Canada est publié par la Direction des services de communications à l'étranger, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Ottawa, Canada K1A 0G2.

Télex : 053-3745

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Ollivier

Rédactrice : Mary Anne Dehler

Coordonnatrice de l'édition : Carole Larocque

Agent de production : Bob Thompson

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title Canada Reports.

Esta publicación es disponible en español con el título Reportaje Canada.



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada